

La confiance peut sauver l'avenir



**Fondation catholique reconnue d'utilité publique,** acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner **aux jeunes et aux familles fragilisés** ce qui leur manque le plus : la confiance.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ COMPTES 2017

# SOMMAIRE

Éditos	<b>3</b>
Repères	<b>5</b>
Activités	<b>13</b>
Gouvernance et contrôles	<b>26</b>
Rapport financier - Lettre du trésorier	<b>28</b>
Générosité et finances	<b>29</b>
Bilan 2017	<b>31</b>
Compte de résultat	<b>32</b>
Annexe des comptes annuels	<b>33</b>
Faits majeurs de l'exercice, principes et méthodes comptables	<b>34</b>
Notes relatives au bilan	<b>35</b>
Notes relatives au compte de résultat	<b>39</b>
Fondations abritées	<b>41</b>
Engagements hors bilan	<b>43</b>
Compte d'emploi annuel des ressources	<b>44</b>
Rapport général du commissaire aux comptes	<b>49</b>
Partenariats et soutiens	<b>53</b>

Depuis l'été 2010, la Fondation d'Auteuil communique sous l'identité Apprentis d'Auteuil. Fondation d'Auteuil demeure néanmoins sa dénomination statutaire. Cette dernière est utilisée dans certaines parties de ce rapport, notamment quand elles traitent des domaines juridique et financier.



# Gratitude

« Avec ce rapport d'activité 2017 se terminent mes neuf ans de mandat. J'ai eu la joie de présider cette institution unique en France, engagée au cœur des fractures de la société et au service de la jeunesse et des familles de notre pays. Un double sentiment m'habite aujourd'hui : admiration et gratitude. À Apprentis d'Auteuil, j'ai rencontré des jeunes cabossés par la vie qui ont suivi un parcours remarquable pour s'en sortir ; j'ai côtoyé des équipes, de salariés et de bénévoles, d'une grande qualité professionnelle, passionnées par leur mission, qui savent espérer et persévérer, là où tout le monde avait baissé les bras. Je suis admiratif de la capacité de la fondation à innover pour répondre aux nouvelles problématiques sociales, scolaires ou familiales.

Je suis heureux que les familles soient, depuis 2009, les bénéficiaires directs de nos actions d'accompagnement à la parentalité. En tant qu'ancien ambassadeur, je suis fier d'avoir encouragé une plus grande ouverture internationale et clarifié nos modalités d'intervention dans le monde.

Je me réjouis enfin que la dimension spirituelle et pastorale demeure une proposition claire faite à tous ceux qui le désirent, dans le respect des convictions de chacun. En cela, nous sommes restés fidèles à l'héritage légué par nos fondateurs : à la fois œuvre catholique et fondation d'utilité publique, accueillant les jeunes les plus fragiles sans distinction d'origine ou de religion.

J'en suis témoin, Apprentis d'Auteuil est plus que jamais respecté et reconnu dans son identité et son projet éducatif par nos partenaires publics, l'État et les collectivités territoriales. Je salue aussi nos bienfaiteurs, dont la contribution essentielle rend possibles tant de réussites. Que chacun en soit remercié et poursuive le chemin pour construire avec les jeunes et les familles un monde plus juste. »

---

**Bernard Prévost,**  
Président



# Des cris, des fruits, des promesses

« Des cris, des fruits, des promesses, voilà comment nous pourrions résumer l'année 2017 pour Apprentis d'Auteuil.

*Des cris, ceux des jeunes au chômage, persistant, ceux des parents démunis et désemparés dans l'éducation de leurs enfants, ceux des adolescents venus de l'autre bout du monde pour étudier et se construire un avenir dans notre pays, et pourtant à la rue. Ces cris, nous les avons entendus, et nous y avons apporté des réponses, forcément humbles face à la complexité des situations. Ces cris, nous les avons relayés également dans les débats électoraux pour que les droits des plus fragiles soient respectés et leur dignité garantie.*

*Les solutions imaginées sont autant de fruits déjà récoltés ou prometteurs des saisons à venir. Dans un contexte d'incertitudes politiques, sociales, économiques et financières, Apprentis d'Auteuil fait preuve de solidité. Nous récoltons les premiers résultats des transformations profondes engagées depuis quelques années pour nous adapter aux besoins des jeunes et des familles, rendre notre organisation plus agile et développer nos ressources. Nous comptons des équipes engagées, capables d'innover et des partenaires, toujours plus nombreux, en France et à l'international; des chefs d'entreprise se mobilisent à nos côtés, en construisant par exemple avec nous des formations porteuses d'emplois; les bienfaiteurs continuent de répondre à nos appels, solidaires envers et contre tout. Ainsi, les efforts de tous permettent d'aboutir à un résultat financier positif et à des marges de manœuvre retrouvées.*

*Ces prémices, les projets exploratoires en cours et la confiance croissante que nous accordent les collectivités publiques sur des projets nouveaux, en protection de l'enfance notamment, laissent augurer de nouvelles promesses : Ferdinand, Cécile, Dylan, Josiane et Bryanna, en témoignent dans ce rapport d'activité, ouvrant un chemin d'espérance pour les 27000 jeunes et 5800 familles que nous accompagnons et ceux qui croiseront nos pas à l'avenir. »*

---

**Nicolas Truelle,**  
Directeur général

# REPÈRES



**L'**éducation des jeunes en difficulté et leur insertion constituent le socle de nos actions depuis plus de 150 ans. Elles se déclinent au quotidien dans nos 230 établissements présents sur tout le territoire métropolitain et dans les outre-mer. Derrière ces points sur une carte ? Des lieux où se jouent l'épanouissement des jeunes, leur formation intellectuelle et professionnelle et déjà leur insertion dans la société ; des lieux où l'on accompagne les familles dans leur rôle parfois bien compliqué de parents ; des lieux où éducateurs, formateurs, enseignants et maîtresses de maison font leur métier avec détermination et patience.

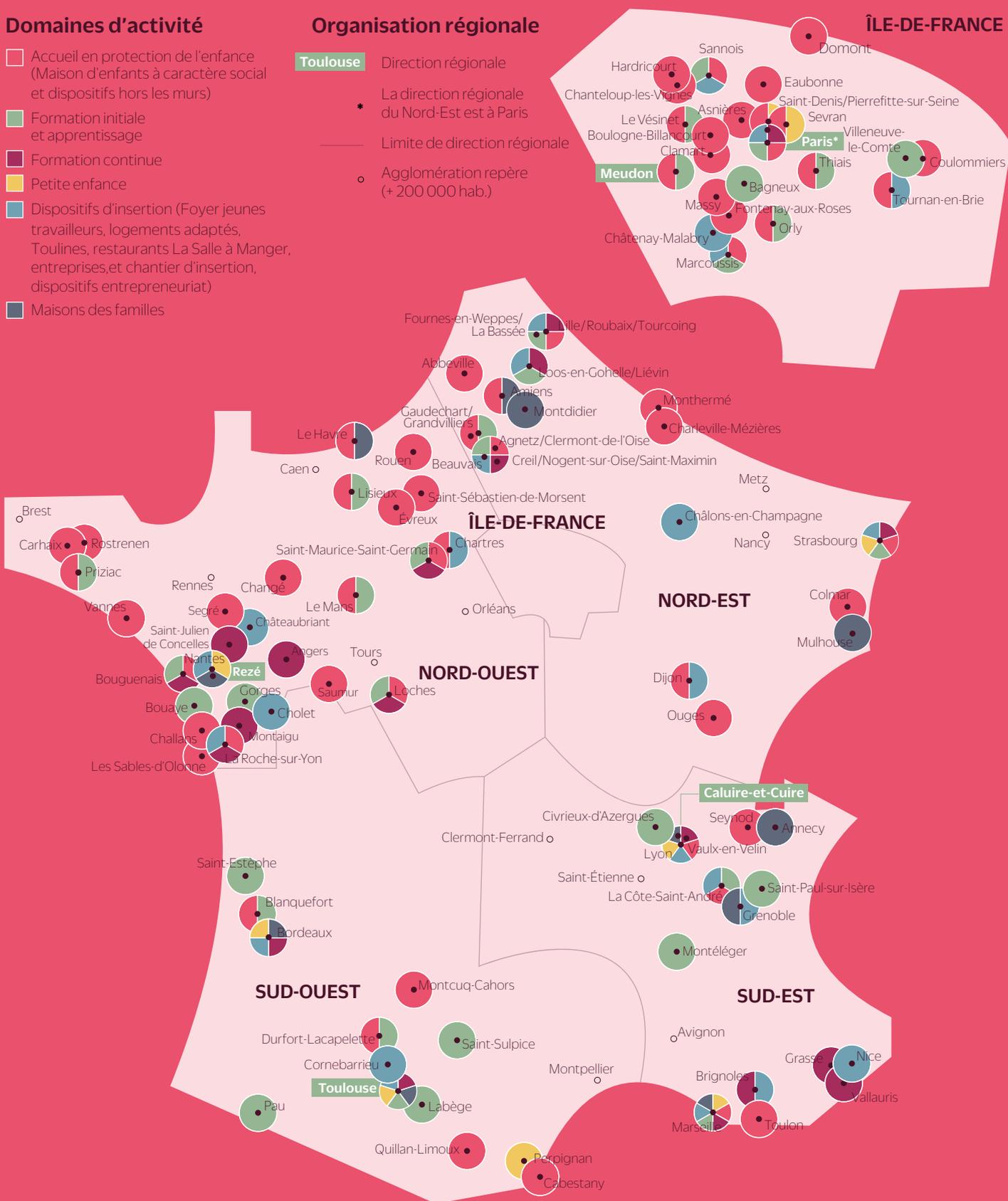
Missions, implantations, chiffres clés et faits marquants, nous vous proposons quelques grands repères pour mieux connaître et comprendre Apprentis d'Auteuil.

## Domaines d'activité

- Accueil en protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social et dispositifs hors les murs)
- Formation initiale et apprentissage
- Formation continue
- Petite enfance
- Dispositifs d'insertion (Foyer jeunes travailleurs, logements adaptés, Toulines, restaurants La Salle à Manger, entreprises, et chantier d'insertion, dispositifs entrepreneuriaux)
- Maisons des familles

## Organisation régionale

- Toulouse** Direction régionale
- \* La direction régionale du Nord-Est est à Paris
- Limite de direction régionale
- Agglomération repère (+ 200 000 hab.)



## Associations affiliées d'outre-mer

### ZONE CARAÏBES-GUYANE

#### MARTINIQUE



#### GUADELOUPE



#### GUYANE



### ZONE OCÉAN INDIEN

#### LA RÉUNION



#### MAYOTTE





## NOTRE MISSION

**Fondation catholique reconnue d'utilité publique, Apprentis d'Auteuil, agit au quotidien pour l'éducation et l'insertion des jeunes confrontés à des difficultés.**

Nous les accueillons, les formons, les éduquons et les accompagnons vers leur insertion dans la société et le monde du travail. Nous le faisons aux côtés des familles que nous considérons comme les premiers éducateurs de leurs enfants. Nous plaçons la qualité de la relation au cœur de notre accompagnement pour redonner confiance aux jeunes fragilisés pour qu'ils deviennent des hommes et des femmes debout. Nous choisissons d'agir en partenariat avec tous ceux qui partagent cette ambition, en France et dans d'autres régions du monde.

## NOS ACTIONS

**La protection de l'enfance :** la mission de protection des enfants concerne tous les jeunes. Les collectivités départementales confient de manière plus spécifique des jeunes en risque ou en danger immédiat à Apprentis d'Auteuil.

■ 60 maisons d'enfants à caractère social (MECS) offrant de plus en plus des accueils et des prestations diversifiés, notamment « hors les murs » (à domicile, accueil de jour, etc.).

**L'éducation et la scolarité :** une pédagogie adaptée associée à un suivi éducatif personnalisé constituent la clé d'une scolarité réussie pour des jeunes rencon-

trant des difficultés d'apprentissage ou de comportement.

■ Des écoles, des collèges, des lycées, des internats éducatifs et scolaires, etc., pour permettre aux enfants et aux adolescents d'apprendre dans un environnement scolaire et personnel bienveillant.

**La formation professionnelle :** des formations ajustées conjuguées à un suivi éducatif et des stages fréquents en entreprise permettent aux jeunes d'entrer plus facilement sur le marché du travail et d'en maîtriser les codes.

■ Des structures de formation allant du lycée professionnel au centre de formation continue en passant par la voie de l'apprentissage.

**L'insertion sociale et professionnelle :** orientation vers une formation, aide pour les démarches administratives, pour l'accès au logement et aux soins, les jeunes bénéficient d'un accompagnement global vers l'autonomie.

■ Des services d'accompagnement à l'autonomie, des résidences sociales, des foyers de jeunes travailleurs, des formations coconstruites avec les entreprises et des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat.

**L'accompagnement des familles :** un soutien permettant aux familles de (re)prendre confiance en leurs capacités éducatives et de tisser des liens entre elles.

■ 17 crèches et 13 Maisons des familles.

## Le plaidoyer en faveur de la jeunesse :

comme nos fondateurs, nous ne fermons pas les yeux et nous ne baissons pas les bras. Nous continuons de porter la voix des jeunes fragilisés avec la volonté de faire bouger les lignes pour qu'ils redonnent une chance pour notre société et pour le monde.

■ Des actions auprès des institutions françaises et européennes, le manifeste « Prendre le parti des jeunes » paru en amont des élections présidentielle et législatives 2017.

## NOTRE APPROCHE

**Un accompagnement personnalisé,** respectueux du chemin de chacun, qui repose sur la bienveillance et la confiance.

**Une pédagogie** qui veut construire à partir des réussites pour un développement global, humain et spirituel.

**Une éducation des jeunes** à la relation, au respect, à la découverte de l'autre et l'ouverture au monde, à la liberté dans une vie collective.

**Une communauté éducative** rassemblant jeunes, parents, bénévoles et professionnels, qui réfléchissent et agissent ensemble.

**Un engagement** orienté vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

**Une fidèle amitié** avec les anciens jeunes accueillis.

# CHIFFRES CLÉS

Plus de  
**30 000** jeunes  
et familles accompagnés <sup>(1)</sup>

**27 000 jeunes** en difficulté scolaire, sociale ou familiale.

2/3 de garçons, 1/3 de filles.

**5 800 familles** en difficulté ou risque de difficulté dans l'éducation de leurs enfants.

**72**  
formations  
du CAP au BTS

**13 grandes filières** (générale, agricole, bâtiment, mécanique, hôtellerie/restauration, travaux paysagers/horticulture, etc.).

**80% de réussite aux examens**, tous diplômes confondus.

**230**  
établissements  
et dispositifs

**Plus de 230 établissements et dispositifs :** crèches, Maisons des familles, lieux d'accueil parents-enfants, écoles, collèges, lycées professionnels, unités de formation par apprentissage, Maisons d'enfants à caractère social, accueil de jour, à domicile, centres de formation continue, etc.

Plus de  
**5 600**  
collaborateurs

**76% d'entre eux** travaillent directement auprès des jeunes et des familles : éducateurs, professeurs, animateurs, psychologues, maîtresses de maison, etc.

## Répartition par famille de métiers

Éducatif **48%**

Enseignement et formation **17%**

Administratif employés de service **35%**

dont maîtresses de maison  
et surveillants de nuit **8%**

dont chefs de service, responsables animation, insertion, assistants sociaux, etc.,  
qui travaillent directement avec les jeunes **3%**

**5 700** bénévoles,  
dont 1 400 réguliers.

**107**  
partenaires  
internationaux

**25 000 jeunes et familles** accompagnés de façon directe ou indirecte dans **41 pays** (Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est, Europe).

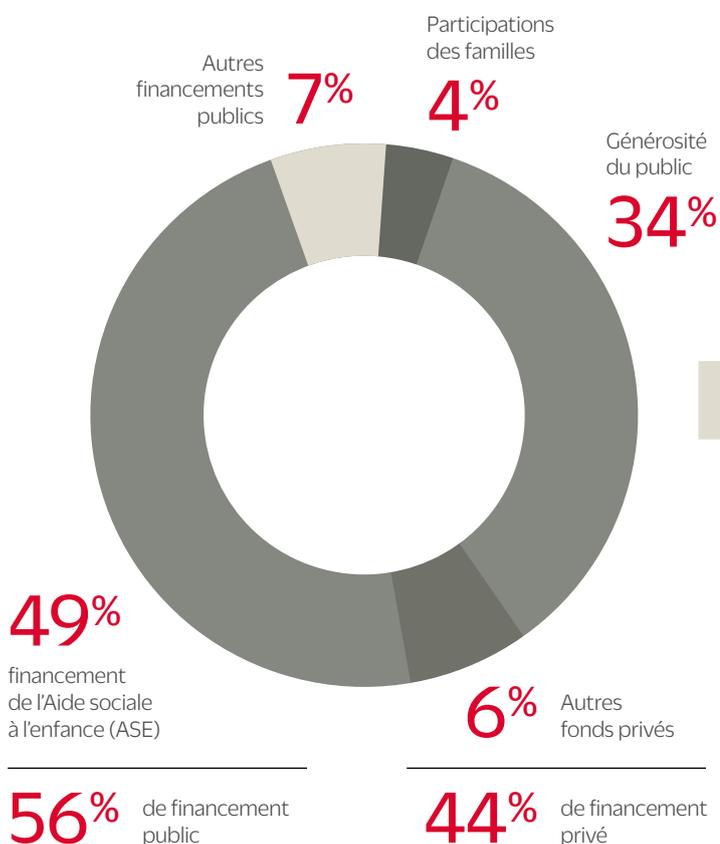
**220 jeunes et 240 collaborateurs** engagés dans une expérience à l'international via des chantiers de solidarités ou des projets européens.

**3 800 jeunes impliqués** dans les Olympiades d'études solidaires.

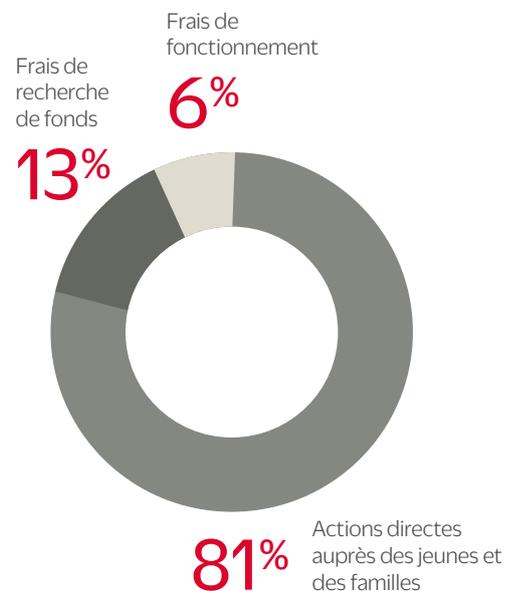
(1) Ce chiffre comprend l'ensemble des actions d'Apprentis d'Auteuil, y compris celle de ses activités affiliées (Auteuil Petite Enfance, Auteuil Formation Continue, Auteuil Insertion) et de ses partenaires outre-mer (Apprentis d'Auteuil océan Indien et L'Espérance - Patronage Saint-Louis). La Fondation d'Auteuil accompagne 24 300 jeunes et familles (hors DROM et associations affiliées).



## ORIGINE DES RESSOURCES (345 M€)



## RÉPARTITION DES DÉPENSES FINANCÉES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



Pour en savoir plus : détails page 32 et [apprentis-auteuil.org/ra2017](http://apprentis-auteuil.org/ra2017)

# FAITS MARQUANTS

## JANVIER

### LABEL UNESCO POUR DEUX ÉTABLISSEMENTS D'APPRENTIS D'AUTEUIL

Une reconnaissance qui met en valeur le travail mené sur le terrain par l'école Vitagliano de Marseille (13) et le lycée professionnel Victorine Magne de Lisieux (14). Avec, à la clé, des échanges scolaires facilités à l'international et des séminaires pour les enseignants.



## ÉVRIER

### COLLOQUE SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Décrochages, ruptures : comment créer les conditions de l'innovation au sein d'une institution éducative? 200 professionnels d'Apprentis d'Auteuil et des chercheurs universitaires se sont réunis pour échanger autour de ce thème et mettre en commun leurs bonnes pratiques.



## MARS

### APPEL DES SOLIDARITÉS

À la veille des élections présidentielles, Apprentis d'Auteuil a associé sa voix à celle des 60 associations membres du collectif «L'appel des solidarités» porté par la fondation Nicolas Hulot. Objectif : mettre la solidarité au cœur des politiques publiques du prochain quinquennat.



## UN NOUVEAU PROGRAMME EN GUYANE

Ce programme, du nom de Prémices, facilite l'hébergement, durant les week-ends et les petites vacances scolaires, des jeunes issus de communes intérieures éloignées, qui étudient sur le littoral. Un dispositif pour pallier les risques d'errance, faute de solution de logement pendant ces périodes.



## OUVERTURE DE DEUX MICROCRÈCHES À SEVRAN (93)

Implantées dans deux quartiers de la ville, dont un en zone prioritaire, les microcrèches Les Roses proposent au total 20 places pour accueillir des enfants âgés de 12 semaines à 3 ans. Au-delà d'une prise en charge attentive des tout-petits, ces structures, comme le 15 autres d'Auteuil Petite Enfance, accompagnent les familles dans leur rôle éducatif.



## AVRIL

### CONCOURS ARTISTIQUE

Grâce au concours de nombreux mécènes d'Apprentis d'Auteuil, dont le promoteur immobilier COFFIM, 400 jeunes représentant 21 établissements d'Apprentis d'Auteuil ont exposé leurs créations dans une galerie parisienne sur le thème «Habiter la société». Le 1<sup>er</sup> prix a été remporté par une classe «projet artistique» du Vésinet (78) soutenue par la fondation Foujita.



MAI

## FESTIVAL PENSER ET AGIR ENSEMBLE AU MANS (72)

Étape festive d'une transformation de fond lancée depuis 2014 au sein d'Apprentis d'Auteuil, l'événement a rassemblé 500 jeunes, familles, salariés, bénévoles et partenaires venus vivre pendant 24h le «Penser et agir ensemble». Une démarche où chacun prend sa part dans la réflexion et la réalisation des projets qui le concernent.



JUIN

## DES RECOMMANDATIONS REMISES À L'ONU

Apprentis d'Auteuil et le Secours catholique ont remis un rapport conjoint au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève dans la perspective de l'examen périodique universel de la France. Les deux organisations ont notamment fait des recommandations en matière de droit à l'éducation, d'insertion professionnelle et de protection de l'enfance.



## CONCERT À LA PHILHARMONIE DE PARIS (75)

Lina, Noé, Estephane, Jules et leurs camarades de l'école primaire Vitagliano de Marseille (13) ont pu jouer dans la grande salle Pierre Boulez, la plus prestigieuse, pleine à craquer pour la circonstance. Un défi relevé grâce à Démos, dispositif d'éducation musicale à vocation sociale, qui met la musique classique à la portée des enfants des quartiers, ainsi qu'à la Fondation AG2R la Mondiale et au Fonds Maranatha Partage.



## MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE

Quatre jeunes du lycée professionnel Saint-Michel à Priziac (56) ont été promus au concours départemental «Un des meilleurs apprentis de France» dans les catégories peintre-applicateur de revêtements, serrurier métallier et boulangerie. Ils comptent bien continuer et se lancer dans le concours au niveau national.



## OUVERTURE D'UNE MAISON DES FAMILLES AU HAVRE (76)

**M** MAISON DES FAMILLES

Apprentis d'Auteuil et le Secours Catholique de Haute-Normandie ont uni leurs compétences pour créer le «Havre des Familles». Cette nouvelle Maison des familles propose un espace de parole et d'échange aux parents et un accompagnement par des professionnels et des bénévoles. Le projet est soutenu par le groupe Primonial spécialisé en gestion patrimoniale.

# FAITS MARQUANTS

ÉTÉ

## DES CHANTIERS SOLIDAIRES

Des actions éducatives de solidarité internationale (AESI), en Amérique, Afrique et Europe ont réuni une nouvelle fois des jeunes d'Apprentis d'Auteuil et ceux des pays partenaires. Cette expérience humaine forte, soutenue par le fonds de dotation Camalou, constitue une ouverture à l'interculturalité et à l'échange de savoir-faire.



## DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ACCUEILLIS À DIJON (21)



Créé à la demande du conseil départemental de Côte-d'Or, ce nouveau dispositif peut accueillir, au titre de la protection de l'enfance, une vingtaine de mineurs non accompagnés (MNA) dans des appartements en colocation dans une même résidence. Objectif : mettre toutes les chances de leur côté à travers l'apprentissage du français, la formation et l'accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.

## SUR LE CHEMIN DE COMPOSTELLE

Depuis 2015, la MECS Saint-Sébastien cheminait par tronçons d'Évreux vers Compostelle. 600 km au total ont été parcourus par les jeunes et leurs encadrants. Avec une arrivée sur la place de l'Obradoiro devant la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle gravée dans la mémoire de chacun.



SEPTEMBRE

## LES NOUVELLES FORMATIONS DE LA RENTRÉE

Parmi les nouveautés, un CAPA horticulture, entretien des espaces verts à Bouaye (44), un BTSA aménagements paysagers à Meudon (92) et un bac pro services aux personnes et aux territoires à Marcoussis (91). Côté restauration, les jeunes peuvent désormais préparer les bacs pros cuisine ou commercialisation et services en restauration à Paris (75) et à Saint-Maurice-Saint-Germain (28) ainsi qu'une qualification en événements culinaires à Bouaye (44).



Ils peuvent aussi passer un brevet professionnel installation équipement électrique à Meudon (92) ou se reconvertir dans la restauration de mobilier d'art ou dans la boulangerie grâce au CFC de Saint-Maurice-Saint-Germain (28).

OCTOBRE

## INAUGURATION D'UNE ÉCOLE HÔTELIÈRE À LISIEUX (14)

L'Étoile d'or, ce nouveau lieu permettra aux jeunes en CAP hôtellerie/restauration de travailler dans un espace moderne et efficace et dans des conditions proches de celles de l'entreprise. Désormais situé en centre-ville, le restaurant pourra attirer des clients en nombre plus important, en leur proposant une cuisine de qualité. Cette structure a bénéficié du soutien de la Fondation Société Générale, du Bureau national interprofessionnel du Cognac, de Solidarity AccorHotels et de la région Normandie.



NOVEMBRE



## UNE JOURNÉE CONSACRÉE AUX TALENTS DES JEUNES EN OUTRE-MER

Apprentis d'Auteuil, les Compagnons du devoir, le Service militaire adapté (SMA) et le Secours catholique organisaient, pour la première fois, une rencontre nationale consacrée aux Outre-mer. Cet événement avait pour objectif de mettre en valeur les richesses de ces territoires en matière d'éducation, de formation et d'insertion.

## SEMAINE DE LA RÉUSSITE

La 9<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous annuel s'est tenue dans plus de 90 établissements d'Apprentis d'Auteuil. Un événement qui valorise les petites et grandes réussites des jeunes, leurs diplômes, leurs progrès.



DÉCEMBRE

## INAUGURATION D'UNE MECS À CLERMONT-DE-L'OISE (60)



La Maison d'enfants Mère-Teresa de Calcutta, auparavant à Gaudechart, s'est installée dans des bâtiments construits sur mesure pour un accueil chaleureux et convivial. Ce déménagement s'inscrit dans un projet de rapprochement avec les écoles et dans une volonté d'associer davantage les familles avec des espaces dédiés aux visites.



# LE TEMPS D'AGIR, AGIR DANS LE TEMPS

**Travailler avec les nouvelles générations, des nouveau-nés aux jeunes adultes, nous confronte inévitablement au temps. Saisir les moments propices où des relations de confiance vont se tisser, prendre en compte un passé, une histoire, mais aussi, dès maintenant, préparer les adultes qu'ils deviendront.**

À l'image de l'accompagnement des personnes qui nous sont confiées, notre action s'inscrit dans des temporalités variées. Notre projet stratégique «Réussir ensemble 2017-2021» vit sa première année de mise en œuvre et fixe un cap à moyen terme, autour de quatre orientations :

- inscrire la relation au cœur du projet éducatif;
- préparer et accompagner les jeunes vers l'insertion;
- rendre Apprentis d'Auteuil plus agile et plus efficient;
- s'ouvrir et agir en partenariat.

Il oriente également nos choix d'aujourd'hui et prépare l'avenir à plus long terme. À Apprentis d'Auteuil, tous les temps se conjuguent : nous savons tantôt être réactifs et répondre à l'urgence face aux souffrances des jeunes et des familles, tantôt laisser le temps au temps pour que les mots remplacent les maux, que les tensions s'apaisent, qu'une fenêtre s'ouvre là où toutes les portes étaient fermées. Nous avons choisi de revenir sur l'année 2017 à travers le prisme du temps.



## **FERDINAND, 18 ANS, protégé de la violence de la rue**

**Ferdinand, seul, sans famille et sans appui, arrive en 2015 en France, un pays dont il ignore tout. Sur décision du juge pour enfant, il est confié à Apprentis d'Auteuil qui l'accueille au Service d'accompagnement vers l'autonomie (SAVA) d'Agnetz (60).**

« J'avais 16 ans quand je suis arrivé en France le 24 août 2015. Je viens de la République démocratique du Congo. En arrivant, j'étais à la rue et je ne connaissais personne! Au Service d'accompagnement vers l'autonomie (SAVA) d'Agnetz, les éducateurs m'ont aidé, j'ai pu retourner à l'école et me faire des amis. J'ai appris comment faire des démarches administratives. Aujourd'hui, je peux m'organiser seul. J'ai quitté le SAVA en août 2017 après avoir obtenu mon CAP agent polyvalent de restauration avec 16,82 de moyenne! Je continue ma formation avec un CAP cuisine en apprentissage et j'ai déjà un patron à Clermont-de-l'Oise. Plus tard, j'aimerais bien ouvrir mon propre restaurant. »

# RÉPONDRE À L'URGENCE

**Face aux dangers, quand le temps presse, Apprentis d'Auteuil accueille les enfants, les jeunes et les familles, les met en sécurité et les protège. Pour répondre et s'adapter aux souffrances d'aujourd'hui, la fondation innove et interpelle.**

Les appels sont parfois criants et il nous faut répondre à l'urgence. Une jeune maman battue par son conjoint qui décide soudain de partir pour se protéger et préserver son bébé? Le Bercaïl est là, à Chartres, pour l'accueillir tout de suite avec son enfant, l'aider à se poser et envisager l'avenir. Un papa seul doit être pris en charge en hôpital psychiatrique? Ses deux garçons arriveront en pleine nuit au service d'accueil d'urgence à Meudon (92), ouvert en janvier 2017. Autant de situations qui exigent que nous répondions présent et vite! Présent, face à la peur et la douleur de l'exil des mineurs non accompagnés (MNA). Présent encore, pour les 16-25 ans précarisés, passés au travers des mailles du filet de tous les systèmes d'aide, de formation et d'emploi.

## Protéger et former

Les mineurs non accompagnés, sont plus de 1400 aujourd'hui à Apprentis d'Auteuil, venus d'ailleurs, sans famille ni soutien pour s'occuper d'eux. Depuis les premiers boat people vietnamiens, la fondation s'est engagée auprès de ces jeunes. Aujourd'hui, notre savoir-faire pour les accueillir est reconnu par les Départements et par l'État qui doivent répondre à des besoins croissants. Dans nos Maisons d'enfants à caractère social (MECS) ou nos dispositifs dédiés, comme ceux ouverts à Dijon et à Beauvais en 2017 (cf. p. 12), ils sont en sécurité, peuvent apprendre le français, découvrir nos codes culturels et se former rapidement à un métier. Ils ont soif d'étudier et nous surprennent souvent en obtenant des diplômes et une habileté professionnelle en des temps record.

Pour les 16-25 ans de manière générale, si l'urgence peut sembler moins visible, ils sont 1,7 million sans formation ni emploi aujourd'hui en France. Un phénomène dont l'ampleur ne peut qu'interpeller, sachant qu'une minorité d'entre eux est suivie par un conseiller de Mission locale. Perdus de vue par les structures de droit commun, ils ont besoin de dispositifs de remobilisation courts, intensifs, collectifs et personnalisés. (cf. Sup de pro ci-contre). Une fois leur projet défini, ils cherchent à s'insérer rapidement sur le marché du travail grâce à des formations rapides. Ainsi, en 10 mois, un jeune pourra acquérir le titre professionnel d'agent polyvalent de restauration à La Salle à Manger, un restaurant-école implanté à Lyon et Grenoble, soutenu par de nombreux mécènes dont la Fondation AG2R la Mondiale. Résultat? Un taux d'insertion de 75%. «*Nous couplons cette formation à un accompagnement social fort, explique Agnès Petit-Perel, responsable de ces établissements. Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé et global qui permet de lever les freins périphériques*



à l'insertion (problèmes administratifs, de santé ou de logement, etc.)». Cette spécificité caractérise notre accompagnement dans tous nos dispositifs d'insertion, nos centres de formation continue, nos foyers de jeunes travailleurs-résidences sociales, nos entreprises et nos chantiers d'insertion, etc.

## Mobiliser les soutiens

Pour mener à bien notre mission, des moyens sont évidemment nécessaires, accordés par des fonds publics et par nos bienfaiteurs. Et ils savent, eux aussi, être réactifs. En décembre 2017, nos donateurs ont répondu à notre appel d'urgence pour nous permettre de faire face à nos engagements et nous ont renouvelé leur confiance. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.



## Zoom

Essayer, choisir et s'orienter avec Sup de pro

**Sup de pro** vient au secours des jeunes mal orientés, sans projet ou n'arrivant pas à trouver de maître d'apprentissage. **À la Côte-Saint-André en Isère**, ils bénéficient d'un parcours de neuf semaines pour découvrir différents métiers (bâtiment, mécanique, restauration, etc.) grâce à des stages ou sur les plateaux techniques du lycée professionnel, pour se remettre à niveau dans les matières de base, reprendre le rythme de la vie en société et **définir leur projet de formation ou d'emploi.**



## Apporter des réponses innovantes

Quant aux financeurs publics, les conseils départementaux en particulier, ils nous incitent également à être réactifs pour répondre à leurs appels à projets. Proposer des solutions plus souples, modulables, moins coûteuses, tout en conservant un service de qualité, telle est l'équation que nous cherchons à résoudre. Un exemple? En Maine-et-Loire, où notre projet d'accueil en protection de l'enfance a été retenu par le conseil départemental en 2017. Il reflète les évolutions en cours confirmées par les politiques publiques : les Maisons d'enfant à caractère social (MECS) monolithiques, où tous les enfants sont accueillis de la même manière, évoluent, vers des dispositifs à taille humaine, parfois distants géographiquement, pour multiplier les modalités d'accueil et répondre à la variété des besoins. Ainsi, la MECS Don Bosco s'est redéployée sur six sites à Charleville-Mézières (08) et ses environs. À la MECS Saint-François-de-Sales à Marseille, les enfants peuvent être accueillis en journée seulement ou quelques jours par

semaine, rythme qui suffit parfois pour traverser une période difficile, le temps que la situation familiale s'améliore. À la MECS l'Ange Gardien à Quillan dans l'Aude, c'est l'accompagnement éducatif renforcé à domicile qui se développe. Mais panser les plaies et répondre à l'urgence ne suffisent pas, il faut aussi alerter et éviter que ces situations ne se produisent. C'est pourquoi Apprentis d'Auteuil porte la voix des plus fragiles dans le débat public en proposant des mesures concrètes, fruits de son expérience d'acteur de terrain et des idées des jeunes. 2017, année électorale, nous en a donné particulièrement l'occasion avec un ouvrage, *Prendre le Parti des jeunes, petit livre d'utilité publique* édité à 20000 exemplaires, et une campagne digitale de sensibilisation qui a rencontré une audience inédite. Il reflète notre vision de l'homme en tant que personne qui se construit par la relation avec les autres, il porte notre conviction de la dignité inaliénable de chaque être humain et montre que nous avons besoin des plus «petits» pour contribuer à édifier une société plus juste. ■



## Signes de confiance

**« Le partenariat inscrit de longue date avec Apprentis d'Auteuil autour de la connaissance et du repérage des besoins fondamentaux des enfants et des familles de l'Oise, a permis au conseil départemental de diversifier les modalités d'accueil proposées en protection de l'enfance. »**

Véronique Delaruelle,  
directrice de l'enfance et de la famille  
du conseil départemental de l'Oise

**« Les choses se sont nettement améliorées en seulement un trimestre. Une confiance totale s'est installée entre les éducateurs et moi. Ce sont des perles. Cela se ressent sur le comportement et les notes de Dylan. »**

Cécile Uras,  
maman de Dylan accueilli en internat éducatif et scolaire (IES)



# 5889

jeunes accompagnés par Apprentis  
d'Auteuil au sein de 60 établissements et  
dispositifs de protection de l'enfance.

A close-up portrait of Cécile Lognoné, a woman with dark hair and glasses, wearing a red scarf. She is smiling slightly and looking towards the camera.

## CÉCILE LOGNONÉ, enseignante engagée

**Enseignante puis directrice du collège et du lycée professionnel Saint-Philippe à Meudon (92), Cécile Lognoné est aujourd'hui coordinatrice nationale de la démarche du développement humain et spirituel.**

« En arrivant comme enseignante en lettres-histoire en lycée professionnel à Apprentis d'Auteuil, j'ai vite pris conscience de mon rôle social et éducatif vis-à-vis des élèves. Pour moi, l'école est le lieu où ils peuvent construire leur personne dans sa globalité et grandir en liberté pour choisir leur vie. Dans des projets autour de la sculpture, du théâtre ou d'œuvres littéraires, etc., j'ai vu l'importance d'offrir aux jeunes la possibilité de s'exprimer sur le sens de la vie, de s'arrêter sur leurs questionnements et de découvrir que leurs réflexions et leur parole comptent aux yeux des autres. C'est dans cette relation avec eux que peut se forger en eux «l'homme intérieur», en osant parfois expérimenter le silence et leur apprendre ainsi à écouter et relire les émotions qui les traversent.

En 2009, quand j'ai rejoint l'équipe de la direction nationale chargée de former et d'accompagner les enseignants d'Apprentis d'Auteuil, j'ai participé à la formalisation de nos repères éducatifs, dite «arborescence éducative», qui inclut toutes les dimensions de la personne. Symbolisée par un arbre, elle s'articule autour de trois branches principales : inscrire sa vie dans une histoire, vivre en relation avec les autres et le monde, découvrir la valeur de sa vie, de la vie. Elle propose tout un chemin qui intègre la croissance spirituelle pour tous et la quête religieuse pour ceux qui le souhaitent. »

# PRENDRE LE TEMPS DE GRANDIR EN CONFIANCE

**La relation est au cœur de notre mission d'éducation, de formation et d'insertion. Des liens construits au rythme de chaque jeune, de chaque famille, dans un parcours personnalisé, et qui s'inscrivent dans leur environnement de proximité.**

Quels que soient l'âge et les difficultés avec lesquels un jeune ou une famille arrive à la fondation, le temps sera nécessaire pour tisser des relations de confiance. Le temps de relire son histoire et de l'accueillir, le temps pour trouver de nouveaux repères, le temps de porter peu à peu un regard positif sur soi, et, à un moment donné, sentir l'envie de se projeter et d'envisager l'avenir. Le rythme dépend de chacun, avec ses avancées et ses reculs, des temps d'arrêts parfois. La qualité de la relation est au cœur du projet éducatif d'Apprentis d'Auteuil, et notre projet stratégique 2017-2021 le réaffirme. Elle est essentielle dans une société fracturée par l'individualisme. *«Lorsqu'un adulte nous fait confiance, on se sent encouragé... même si parfois on fait des erreurs. Dans ces moments, on a besoin d'être guidé, d'être aidé à rebondir et à grandir»*, souligne Laura, 16 ans.

## Apprendre à son rythme

Dans nos écoles, nos collèges et lycées, les classes à effectifs réduits et la pédagogie par projets facilitent les relations de qualité. En structurant l'année autour de projets pluridisciplinaires, la coopération est favorisée, les relations sont plus nourries entre et avec les enseignants, tout le monde y gagne. Dans ce domaine, l'art offre une palette très riche et les nouvelles technologies aussi : dans deux collèges et deux lycées professionnels du Sud-Ouest, un projet de fabrication de drones conçu en partenariat avec Thalès, une école d'ingénieurs, les fondations Sofronie, Orange et Un pas avec toi (une fondation abritée), rencontre l'engouement des élèves.

Mais que faire quand le rapport avec les adultes et avec l'école est mis à mal ou brisé? À la fondation, tout est mis en œuvre pour éviter les ruptures et renouer avec le système scolaire, notamment grâce aux «dispositifs relais», des classes transitoires de quelques semaines, où un adolescent trouve un espace et une écoute bienveillante pour reprendre confiance et repartir sur de bonnes bases. *«Ici, on se met au rythme de l'enfant, et pas qu'au rythme de la classe. Du coup, il comprend mieux et il se rend compte de son importance»*, explique la maman de Maxime bénéficiaire de «l'accueil relance» mis en place en 2017 au collège de Saint-Sulpice (81).

Pour Hassan, en classe de quatrième après avoir été exclu de deux collèges, c'est l'internat éducatif et scolaire, qui lui a permis de reprendre pied. Nombreux sont en effet les établissements scolaires de la fondation qui disposent de cet atout. Là, entourés par des éducateurs, les enfants rééquilibrent leur emploi du temps :



le temps de l'amitié, de l'étude, de l'hygiène quotidienne, des tâches partagées, du sport. Ils trouvent un cadre sécurisant pour grandir, mûrir et réussir. Pour certains adolescents, la vie en internat instaure une distance temporaire bénéfique avec leurs parents. Ils développent leur autonomie et les tensions s'apaisent. Ce qui en fait un véritable levier de lutte contre l'échec scolaire. C'est pourquoi la fondation EDF a choisi de soutenir six internats en Aquitaine en 2017.



## Zoom

3 chorales,  
3 continents,  
1 spectacle

Dans le cadre d'un **vaste projet interdisciplinaire et inter-culturel**, des jeunes d'Apprentis d'Auteuil de l'Ouest de la France ont uni leurs talents à des chorales de Martinique et du Sénégal pour écrire et monter un spectacle autour du thème de l'esclavage hier et aujourd'hui. Une expérience unique d'ouverture au monde pour aborder les préjugés, les différences, mais aussi la fraternité et le vivre-ensemble.



## Devenir pleinement acteur de sa vie

Conscients que la construction de relations de qualité s'apprend et s'organise, surtout quand celles-ci ont pu être profondément blessées, Apprentis d'Auteuil s'est mis à l'école du «Penser et agir ensemble», une approche participative insufflée depuis 2014. Elle consiste à prendre en compte à toutes les étapes les propositions des jeunes et des familles dans la recherche et la réalisation de solutions aux problèmes rencontrés. 1400 personnes y sont aujourd'hui sensibilisées et formées pour rendre les jeunes et les familles davantage acteurs de l'organisation de la vie collective et des décisions qui les concernent.

En conséquence, en 2017, les lieux et les instances où les jeunes et les familles peuvent s'exprimer se sont développés : dans les Maisons d'enfants, leur parole est prise en compte dans les conseils de vie sociale ou les cafés des parents, dans les foyers de jeunes travailleurs, dans nos écoles et collèges comme à Angreviers (44), les parents s'impliquent dans le fonctionnement de l'établissement, etc. Autant d'initiatives présentées lors d'un festival national interne organisé au Mans (72) qui montrent combien cette démarche irrigue la fondation et crée des relations plus riches.

## Trouver sa place dans la société

Ces pratiques leur apprennent à dire «je», à écouter, débattre, dialoguer et agir ensemble pour construire le bien commun. Elles les aident à bâtir un rapport plus juste à eux-mêmes,

à nourrir une relation plus sereine aux autres et à leur environnement. Et créent un terreau favorable à leur insertion.

Les bénévoles et les associations partenaires y contribuent en favorisant la construction de liens de proximité. Plus de 1400 bénévoles donnent de leur temps régulièrement auprès des jeunes et des familles : aide aux devoirs, animation pastorale et sorties culturelles, préparation à l'insertion professionnelle, etc. Leur apport est essentiel et se situe dans la gratuité du don et l'amitié dont les jeunes et les parents ont souvent besoin.

Cette insertion sociale se conjugue à l'insertion professionnelle. Apprentis d'Auteuil relève ce double défi en proposant plus de 72 formations, notamment dans ses 24 lycées professionnels. En parallèle, nous construisons des formations qualifiantes avec les entreprises pour des métiers «en tension». Elles sont associées à toutes les étapes jusqu'au recrutement en leur sein des personnes formées et bénéficient de notre expertise pour former et accompagner les publics fragilisés. C'est le cas de Bergerat Monnoyeur et FM logistic. De même, Apprentis d'Auteuil pilote le programme «Impact jeunes» qui réunit depuis 2016, 50 acteurs publics et privés pour développer des actions inédites d'accès à l'emploi dans trois cités des Bouches-du-Rhône. Le choix de s'appuyer sur les jeunes pour être acteurs du changement, d'aller à leur rencontre là où ils sont (les cafés, les clubs sportifs, etc.) s'est avéré payant dès la première année avec 137 jeunes de 16-30 ans accompagnés dont 32, démotivés et très éloignés de l'emploi, ont été remobilisés vers une formation ou un emploi avec un plan d'actions précis. Cinq entreprises du département envisagent à leur tour de se lancer en 2018 dans l'aventure. ■



## Signes de confiance

**« À travers un plan de santé ambitieux à destination des plus vulnérables, nos deux structures aux domaines d'expertise différents, l'éducation et la santé, ont montré qu'en s'unissant elles pouvaient apporter des réponses plus complètes et pérennes à des problématiques sociales complexes. »**

Valérie Faillat,  
déléguée générale de la fondation SANOFI Espoir

**« Ce que j'aime le plus dans les camps de la troupe Bâtisseurs d'espérance, c'est l'ambiance hyper chaleureuse. C'est un truc de malade! On le sent dans le cœur, dans l'âme. On ne se connaît pas en arrivant et en repartant, on est comme une grande famille. »**

Wijdane,  
17 ans, accueillie à la MECS Daniel Brottier à Bouguenais (44)



Plus de **3000**  
jeunes accueillis au sein de nos  
**36** internats éducatifs et scolaires.

**Bryanna Brazao a 10 mois quand Josiane, sa maman, l'inscrit à la crèche *Un air de famille* à Marseille. Le fait d'être sans emploi n'est pas un obstacle.**

« J'ai pu inscrire ma fille à la crèche *Un air de famille* à Marseille alors que j'étais sans emploi. Ils ont pris en compte ma situation. Cela m'a beaucoup soulagée car je voulais suivre une formation. Mais comme j'ai quitté mon conjoint quelques mois plus tard, j'ai dû me débrouiller seule et j'ai enchaîné les CDD de femme de ménage. Grâce à la crèche, je n'ai pas manqué un seul jour de travail. Même quand Bryanna est malade, la crèche veut bien l'accueillir. C'est pour cela que mon employeur m'a gardée. Maintenant Bryanna est plus autonome, elle sourit tout le temps et aime bien aller vers les autres enfants. Les éducatrices en prennent soin, vraiment soin. J'ai confiance. J'espère que je vais avoir un CDI après ce CDD, comme ça, je pourrai trouver un logement décent pour nous deux. Mon rêve? Reprendre un jour une formation d'esthétique et travailler enfin dans le domaine qui me plaît. »



**JOSIANE BRAZAO,**  
maman soulagée

# PRÉPARER L'AVENIR ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES



**Dans une perspective à long terme, la fondation mise sur la prévention, le meilleur investissement social pour éviter que des situations ne s'aggravent.**

Dès l'arrivée d'un jeune dans nos établissements, nous préparons le moment où nous passerons le relais : à la famille, quand le retour sera possible, à une autre école... ou au jeune lui-même, une fois devenu adulte et autonome. À Apprentis d'Auteuil, l'avenir se conjugue au présent. Et ceux qui nous quittent savent que si un jour ils en éprouvent le besoin, ils pourront solliciter notre aide en vertu de l'article premier de nos statuts qui nous engage à leur égard dans des liens d'amitié toute leur vie durant.

Parmi ceux qui en ont le plus besoin se trouvent les tout jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance, et les statistiques le montrent : 23% des SDF sont d'anciens enfants placés<sup>(1)</sup>. Aussi, nous développons les *Toulines*<sup>(2)</sup>, des dispositifs d'accompagnement vers l'insertion, spécialement pour ceux dont les liens familiaux et sociaux sont fragilisés. En les épaulant ponctuellement dans une transition professionnelle ou pour faire face à des problèmes de logement par exemple, nous évitons l'accumulation de difficultés qui risqueraient de les faire décrocher. Un investissement préventif financé par le Fonds social européen et des mécènes qui ont choisi de soutenir le projet durablement (Fondation BNP Paribas, PAI Human Partners, Statestreet).

(1) L'hébergement des sans domicile fixe en 2012 Insee première n° 1455 juillet 2013.

(2) Dans le langage nautique, la Touline est un cordage qu'on envoie d'une embarcation vers le port pour s'y amarrer.

## Anticiper et investir dans la prévention

Prévenir est notre leitmotiv, convaincu qu'il est moins coûteux pour la société d'intervenir le plus en amont possible plutôt que de réparer des situations devenues graves et d'autant plus complexes qu'elles se seront installées dans le temps. C'est pourquoi nous investissons aussi dans la petite enfance et l'accompagnement à la parentalité (cf. p. 10), un investissement à long terme pour les générations à venir. «Avec quatre crèches en Seine-Saint-Denis, Auteuil Petite Enfance trouve naturellement sa place dans les départements où la réduction des inégalités sociales et territoriales est nécessaire», précise Marie de Saint-Laurent, sa déléguée générale.

Cette conviction a été réaffirmée dans les priorités du projet stratégique «Réussir ensemble 2017-2021». Notre volonté d'innover également afin d'adapter nos actions aux besoins des jeunes et des familles. Innovation qui guide les démarches de transformation engagées sur 21 sites et dont nous percevons les premiers fruits en 2017 : des équipes en dynamique renouvelée, des prestations moins onéreuses, capables de prendre en charge un plus grand nombre de jeunes avec un meilleur service.

L'innovation est soutenue par deux démarches complémentaires : la mesure plus fine de l'impact social de nos actions, avec sept études d'impact social réalisées en 2017 et dix à venir en 2018, et la recherche. Nous travaillons avec des chercheurs de l'université François Rabelais de Tours sur les mécanismes du décrochage et avec le laboratoire LEMNA de l'université de Nantes autour du management. Ils renforcent notre expertise, nous aident à conceptualiser notre expérience et à créer les conditions d'un essaiage des expérimentations concluantes.



## Zoom

Les Maisons des familles, facteur de lien social

**13 Maisons des familles (MDF)** offrent aux familles vulnérables un espace de dialogue et de partage autour de l'éducation de leurs enfants. L'étude d'impact réalisée en 2017 par le cabinet ASDO montre qu'elles permettent de **rompre l'isolement des parents** et promeuvent une éducation fondée sur la parole et l'échange.



Préparer l'avenir, c'est agir en fonction des générations futures et adopter des comportements cohérents orientés vers un développement durable. Aujourd'hui, 85% de notre électricité est «verte garantie renouvelable» et nous visons les 100% dans les prochaines années. La totalité de nos émissions de gaz fait l'objet d'une compensation carbone qui neutralise ainsi notre impact sur la planète : deux exemples parmi les nombreuses actions mises en place.

Préparer l'avenir, c'est moderniser notre gestion et nos systèmes d'information, notamment pour simplifier l'administration de la paie et des emplois du temps. Parallèlement, en réduisant le nombre de niveaux hiérarchiques dans notre organisation, nous souhaitons développer l'initiative et les marges de manœuvre des équipes. Cette ambition s'accompagne d'un fort investissement dans la formation des collaborateurs à laquelle nous consacrons 3,25% de notre masse salariale. Plus de 200 cadres ont ainsi bénéficié d'un programme sur le management coopératif depuis 2016.

### **Diversifier nos ressources**

Préparer l'avenir, c'est pérenniser nos actions en diversifiant nos ressources, gage de stabilité et d'indépendance. Les grands équilibres économiques sont maintenus en 2017 mais nous ne pouvons ignorer les incertitudes pesant sur notre environnement, signaux qui nous invitent à la vigilance. La diversification, à l'œuvre depuis plusieurs années, s'est enrichie de deux nouveautés : la construction, à Orsay (91) d'un immeuble de rapport générateur de revenus réguliers valorisant notre patrimoine, d'une part, et le développement de la collecte dans la rue ou «streetfundraising» d'autre part, au contact direct du public pour convaincre de nouveaux donateurs.

Des philanthropes continuent de s'engager avec nous sur des programmes à long terme, parfois sur plusieurs générations. En créant leur fondation et en confiant sa gestion administrative à la Fondation d'Auteuil qui les abrite, ils font de nous la première fondation abritante pour la jeunesse en difficulté en France, avec 19 fondations abritées. Le mécénat et le cofinancement par les fonds européens augmentent également avec plus d'une trentaine de projets soutenus en 2017 par le Fonds social européen, l'Initiative européenne pour la jeunesse ou, depuis cette année, le FEDER<sup>(3)</sup>.

### **Agir en alliance**

Préparer l'avenir, c'est construire des alliances pérennes en France comme à l'international. C'est ensemble, avec d'autres opérateurs, que nous pouvons répondre aux besoins des jeunes et des familles et être plus efficace. C'est pourquoi nos activités en outre-mer (cf. carte p. 6) sont gérées par des associations impliquant des membres de la société civile et les diocèses. Modèle également des Maisons des familles co-construites et cogérées entre plusieurs acteurs (le Secours catholique et ATD Quart-Monde notamment). À l'international, c'est pour travailler à proximité des Nations Unies et du siège de nombreuses ONG que nous avons choisi d'implanter la Fondation Apprentis d'Auteuil International à Genève. Quant à l'Alliance AFFY, «Action for families and youth», lancée fin 2014, les liens entre les sept ONG membres, originaires de trois continents, se sont approfondis en 2017. Ils ont abouti à des travaux communs, notamment à des modules de formation en ligne destinés aux éducateurs. ■

(3) Fonds européen de développement régional.



# Signes de confiance

**« Mon implication à Apprentis d'Auteuil est le fruit d'une belle rencontre. Avec L'atelier des Chefs, j'ai découvert le restaurant d'application et la cuisine où les jeunes préparent leur CAP. Avec mon chef, nous nous sommes dit : "Ce lieu est fantastique, ce serait bien d'y organiser un dîner de gala au profit d'Apprentis d'Auteuil. C'est ce que nous faisons depuis 2009." »**

Nicolas Bergerault,  
président des ambassadeurs d'Apprentis d'Auteuil

**« Notre réseau travaille avec Apprentis d'Auteuil depuis plus de 20 ans sur les enfants des rues et sur la promotion des droits de l'enfant. Notre partenariat, cofinancé par l'Union européenne, inclut des actions de sensibilisation des pouvoirs publics, l'échange d'expériences et de pratiques et la formation des éducateurs en e-learning. C'est très enrichissant. »**

Joseph Likibi,  
coordinateur national du REPEIR en République du Congo



**2800** jeunes d'Apprentis d'Auteuil ont pu être sensibilisés aux droits de l'enfant, agir concrètement pour l'éducation des filles aux Philippines et ainsi s'ouvrir au monde dans le cadre des Olympiades de l'étude solidaire, une action menée avec les cinq membres de l'Alliance AFFY (Action for Families and Youth).



# GOUVERNANCE

**Reconnue d'utilité publique depuis 1929, la Fondation d'Auteuil est administrée par un conseil appuyé par sept comités permanents et un comité de direction générale. La congrégation du Saint-Esprit en assure la tutelle canonique, pastorale et spirituelle à la demande de l'archevêque de Paris depuis 1923.**

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration détermine, sur proposition de la direction générale, les orientations d'Apprentis d'Auteuil en matière éducative, pédagogique et pastorale ainsi que son projet stratégique pluriannuel. Il exerce un contrôle permanent sur la gestion. Il est composé de douze membres nommés pour neuf ans.

### COMPOSITION

#### AU 31 DÉCEMBRE 2017 :

- **Président** : Bernard Prévost (7), préfet de région honoraire.
- **Vice-Président et trésorier** : Pierre Lecocq (5), administrateur d'entreprises et ancien président des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens.
- **Secrétaire** : Paul Malartre (2), ancien secrétaire général de l'Enseignement catholique.
- Pascal Bourgue (11), diacre permanent du diocèse de Paris.
- Père Marc Botzung (1), supérieur provincial de la congrégation du Saint-Esprit.
- Bruno Cotte (9), président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ancien juge à la cour pénale internationale.

- Chantal Delsol (8), philosophe, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.
- Joanna Nowicki, professeur des universités.
- Chantal Paisant (4), doyen honoraire de l'Institut catholique de Paris, ancienne directrice de la formation à Apprentis d'Auteuil, représentante permanente du BICE auprès de l'Unesco.
- Isabelle Piat-Durozoi (6), chef d'entreprise.
- Père Olivier Teilhard de Chardin (10), curé de Notre-Dame d'Auteuil.
- Père Francis Weiss (3), premier vicaire provincial de la congrégation du Saint-Esprit.

### LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT :

Jean-Guy de Chalvron, désigné par le ministère de l'Intérieur en février 2013, veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de la fondation.

## LES COMITÉS PERMANENTS

Le conseil d'administration et la direction générale bénéficient du concours de sept comités permanents spécialisés dont les membres sont désignés en raison de leur expertise.

- Comité prise en compte des jeunes et des familles.
  - Comité anciens.
  - Comité bienfaiteurs, partenaires et notoriété.
  - Comité risques et contrôle interne.
  - Comité financier.
  - Comité ressources humaines et rémunérations.
  - Comité *ad hoc* (dédié à l'international).
- Les administrateurs et les membres des comités permanents sont bénévoles et s'engagent à agir dans un esprit de diligence, d'indépendance et de loyauté.



Le comité exécutif

## LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le comité de direction générale propose la stratégie et les orientations, validées par le conseil d'administration. Il est composé de cinq membres nommés par le conseil d'administration. Ils assurent collectivement la direction d'Apprentis d'Auteuil, sous l'autorité du directeur général. Ils sont salariés et leur rémunération est approuvée par le conseil d'administration.

### COMPOSITION

- Nicolas Truelle (20), directeur général.
- André Altmeyer (14), directeur général adjoint, directeur de la stratégie.
- Dominique Buet (23), secrétaire général.
- Luc Fossey (13), directeur des relations humaines.
- Père Xavier Lepin (27), délégué général de la tutelle et à la pastorale.

## LE COMITÉ EXÉCUTIF (COMEX)

Tous les mois se tient un comité exécutif de 18 membres. Les régions, les activités filialisées et les associations affiliées d'outre-mer y sont représentées. Leur participation assure une bonne prise en compte des réalités du terrain dans l'élaboration des politiques nationales et une meilleure cohésion entre la direction générale et les établissements.

## COMPOSITION DU COMEX (HORS CDG) AU 31 DÉCEMBRE 2017 :

### LES DIRECTEURS RÉGIONAUX

- François Martin (24), Île de France.
- Isabelle David-Lairé (15), Nord-Ouest.
- Pierre Burello (19), Sud-Est.
- Véronique Escribes (25), Sud-Ouest.
- Jean-Marc Biehler (16), Nord-Est.

### LES DIRECTEURS FONCTIONNELS

- Pascale Lemaire-Toquec (17), directrice International.
- Luc Ménager (26), directeur de l'animation pastorale.
- Philippe Rose (22), directeur ressources éducatives, études, accompagnement métiers.
- Loïc Le-Rudulier (21), directeur de l'audit et du contrôle internes.
- Stéphane Dauge (28), directeur communication, relations bienfaiteurs et ressources.

### LES DIRECTEURS DOM ET FILIALES

- Éric Dujoncquoy (18), directeur DOM-CDE.
- Baptiste Cohen, délégué pour la zone océan Indien.
- Nicole d'Anglejan (12), directrice des activités filialisées Auteuil Petite enfance, Auteuil Formation Continue et Auteuil Insertion.

# Maîtrise des risques et contrôles

## AUDIT ET CONTRÔLE INTERNES

Pour lui permettre de bien remplir ses missions sociales, la Fondation d'Auteuil a développé une démarche de contrôle interne visant à maîtriser ses risques. Elle est réalisée à quatre niveaux :

- le conseil d'administration en assure le contrôle global;
- le comité risques et contrôle Interne émet des avis et des propositions sur le dispositif et les missions d'audits;
- la direction de l'audit et du contrôle internes, rattachée au directeur général, coordonne la démarche, formalise les évaluations de risques et réalise des audits;
- tous les directeurs sont responsables des dispositifs de contrôle interne sur les activités qu'ils dirigent.

## CONTRÔLES ET ÉVALUATIONS EXTERNES

Dans le respect des obligations légales, la démarche interne est renforcée par des contrôles et évaluations externes qui viennent garantir le bon fonctionnement de la fondation :

- Un commissaire aux comptes, le cabinet KPMG, contrôle les comptes annuellement.
- La Banque de France a attribué la cotation favorable B3+ qui traduit ainsi une capacité très forte à honorer nos engagements financiers.
- 
 • IDEAS (Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité) attribue un label qui atteste la conformité de nos pratiques au regard d'un référentiel de 120 indicateurs qui couvre la gouvernance, la gestion financière et l'efficacité de l'action. L'évaluation est réalisée chaque année par des contrôleurs bénévoles d'IDEAS et validée par des commissaires aux comptes professionnels tous les trois ans. La Fondation d'Auteuil a reçu ce label en 2014 pour trois ans.
- Les cabinets d'évaluation externes contrôlent la qualité de prise en charge dans les établissements de protection de l'enfance. Trois évaluations externes au titre des obligations de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 ont été conduites en 2017;
- enfin, en tant que fondation faisant appel à la générosité du public, elle est régulièrement soumise au contrôle des pouvoirs publics, de la Cour des comptes (dernier rapport en 2009) et des services de l'Aide sociale à l'enfance.



# RAPPORT FINANCIER

## Lettre du trésorier

**Dans un contexte de générosité du public difficile, l'activité de la Fondation d'Auteuil a continué de se développer en 2017 comme l'attestent l'augmentation des produits d'exploitation hors libéralités (+ 3%) et le renforcement de ses actions dans les domaines de l'accompagnement des jeunes à l'autonomie et de la protection de l'enfance. La croissance des charges d'exploitation a été modérée (+ 1,5%), inférieure à l'augmentation de l'activité.**

### Les évolutions suivantes sont à noter :

- les contributions de l'Aide sociale à l'enfance ont augmenté de 5,5 M€ (+ 3,3%); les dons se sont maintenus grâce à la fidélité et la générosité de nos donateurs (- 0,2%);
- les legs et les donations encaissés ont fortement diminué (- 14,7%) du fait de l'allongement des délais d'encaissement des biens du portefeuille. Le portefeuille de legs acceptés et non encore encaissés augmente sensiblement de 165 M€ fin 2016 à 200 M€ au 31 décembre 2017;
- un résultat exceptionnel de 6,5 M€ est enregistré, lié notamment à une opération de valorisation immobilière d'un terrain de la fondation.

**Il ressort un résultat excédentaire de 3,8 M€ contre 1,9 M€ en 2016, grâce notamment à la générosité des donateurs sollicitée en urgence en fin d'année.**

La situation financière de la fondation reste très saine avec une trésorerie, nette de l'endettement, positive de 15 M€ fin 2017.

La Fondation d'Auteuil publie dans ses comptes annuels un compte d'emploi des ressources à la fois sur ses revenus globaux et sur les fonds issus de la générosité du public.

Celui-ci fait apparaître, **un taux élevé de 81% d'emploi des ressources provenant de la générosité du public dans ses missions sociales.**

**La fondation poursuivra en 2018 l'adaptation de ses prestations aux évolutions des besoins sociaux** en prenant en compte, en parallèle, les tensions affectant les financements publics et privés.

**La Fondation d'Auteuil remercie les donateurs, les testateurs, les entreprises partenaires ainsi que les financeurs publics de la confiance qu'ils lui ont manifestée.**

Pierre Lecocq, trésorier.

Le rapport financier complet ainsi que le rapport général du commissaire aux comptes sont consultables sur simple demande écrite ou sur [apprentis-auteuil.org/ra2017](http://apprentis-auteuil.org/ra2017).



# GÉNÉROSITÉ ET FINANCES

**La diversité de nos sources de financement garantit notre autonomie et notre liberté d'action. Les équilibres économiques sont respectés, gage de solidité et de pérennité.**

## ORIGINE DES RESSOURCES <sup>(1)</sup>

**Une part significative de nos ressources provient des dons et legs.**

**56** % de nos ressources proviennent des fonds publics, issus principalement des financements des conseils départementaux. Les départements financent l'accueil des jeunes confiés par l'Aide sociale à l'enfance suite à une décision judiciaire ou administrative. Dans ce cas, la Fondation d'Auteuil agit sur habilitation des départements au titre du service de la protection de l'enfance.

Les subventions publiques, notamment des conseils régionaux, s'élèvent à 8% de nos ressources.

**44** % de nos ressources proviennent de fonds privés, issus principalement de la générosité du public (dons, legs, donations, produits des immeubles de rapport) et aussi du mécénat, de la taxe d'apprentissage et des participations des familles aux frais de scolarité et d'internat.

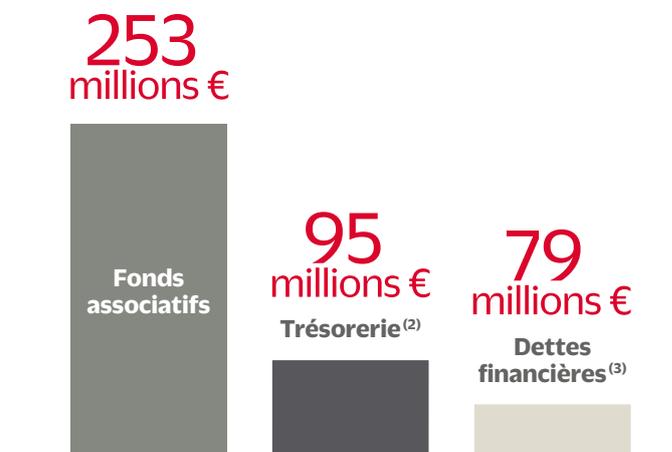
Les fonds privés permettent, entre autres, de compenser le faible niveau de participation des familles aux frais de scolarité ou d'internat. La très grande majorité des jeunes sont accueillis à la demande de leurs familles qui rencontrent fréquemment des difficultés sociales et financières (cf. détails p. 9).

**81** % des fonds provenant de la générosité du public sont ainsi consacrés à l'action directe en faveur des jeunes et des familles.

## TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT

**La fondation a gardé entière sa capacité d'endettement et veille à conserver un niveau de trésorerie et de réserves suffisant pour assurer la pérennité de ses actions.**

Fin 2017, la trésorerie nette de l'endettement (prenant en compte les contrats de capitalisation et les dettes HLM) est de 15 M€.



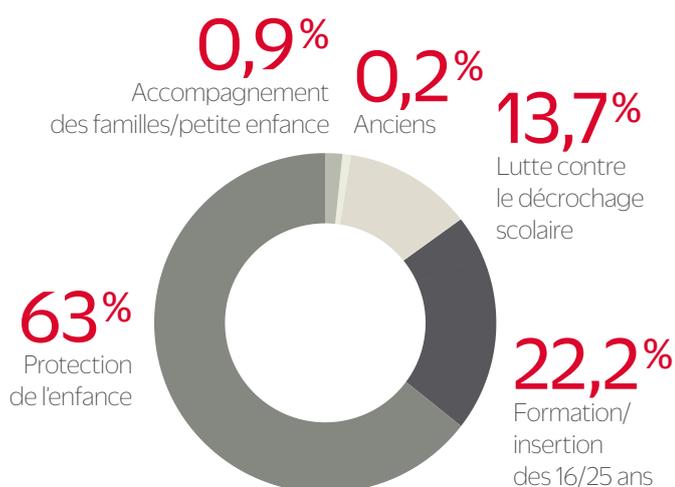
(1) Les données financières présentées concernent uniquement la Fondation d'Auteuil. Elles n'incluent donc pas les comptes des associations affiliées. (2) Dont contrats de capitalisation (39 M€). (3) Y compris dettes contractées par les organismes HLM dans le cadre des baux à construction conclus avec la Fondation d'Auteuil.

## EMPLOI DES RESSOURCES

La Fondation d'Auteuil consacre une part très élevée de ses ressources à ses cinq missions sociales :

- soutien aux familles/petite enfance;
- lutte contre le décrochage scolaire;
- insertion/formation 16-25 ans;
- protection de l'enfance;
- accompagnement des anciens d'Apprentis d'Auteuil.

### VENTILATION DES EMPLOIS PAR DOMAINE D'ACTION EN FAVEUR DES JEUNES ET DES FAMILLES (314 M€)

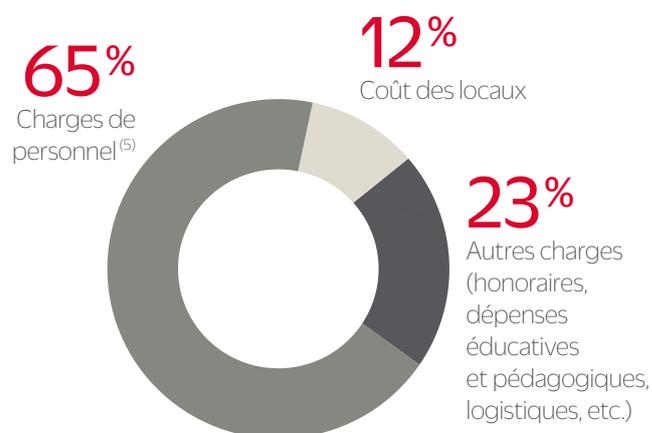


Nous utilisons nos ressources conformément à nos missions. Dans son rapport de 2009, la Cour des comptes constate que «l'emploi des fonds collectés auprès du public par la fondation est conforme à l'appel à la générosité du public». Soucieuse de garantir rigueur et efficacité dans l'utilisation des fonds qui lui sont confiés, la Fondation d'Auteuil s'est dotée de procédures de contrôle internes et externes (cf. p. 31).

## CHARGES D'EXPLOITATION<sup>(4)</sup>

La Fondation d'Auteuil emploie la quasi-totalité des fonds perçus, directement dans son activité propre et dans des délais très courts. Elle a peu de fonds dédiés, à savoir des fonds affectés par ses bienfaiteurs à des projets définis et dont l'utilisation conforme à l'engagement pris, peut s'étaler sur plusieurs exercices. Au 31 décembre 2017, les fonds dédiés restant à utiliser s'élevaient à 7,5 M€, soit seulement 2,2% de ses ressources.

### RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



L'accueil des jeunes s'effectuant toute l'année, y compris la nuit et les week-ends dans certains établissements, les charges de personnel sont le poste prépondérant dans ses coûts. Ce poste est stable par rapport à 2015 et 2016.

(4) Hors dotations aux provisions et biens en réserve.

(5) Y compris les salaires et charges des enseignants de l'Éducation nationale.



# BILAN DÉTAILLÉ

(en milliers d'euros)

ACTIF (K€)	2017			2016	PASSIF (K€)	2017	2016
	BRUT	AMORT. ET PROV.	NET	NET			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>	<b>12 877</b>	<b>10 213</b>	<b>2 664</b>	<b>2 751</b>	<b>FONDS ASSOCIATIFS :</b>		
Immobilisations incorporelles	12 590	10 213	2 377	2 234	Fonds propres	221 771	211 577
Immobilisations incorporelles en cours	287		287	408	Fonds associatifs sans droit de reprise	115 649	110 070
Avances et acomptes			-	109	Réserves	36 226	35 952
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>	<b>635 039</b>	<b>373 917</b>	<b>261 122</b>	<b>265 792</b>	Report à nouveau	<b>66 136</b>	<b>63 676</b>
Terrains et agencements	37 468	6 281	31 187	31 459	<b>Résultat de l'exercice</b>	3 759	1 879
Constructions	507 184	298 900	208 283	215 566			
Installations techniques, matériel et outillage	40 082	35 895	4 187	3 764	Autres fonds associatifs	31 369	30 426
Autres immobilisations corporelles	42 471	32 841	9 630	7 609	Fonds associatifs avec droit de reprise	- 5 566	- 4 710
Immobilisations grevées de droits	1 038		1 038	1 160	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	34 896	33 032
Immobilisations corporelles en cours	6 796		6 796	6 234	Provisions réglementées	1 000	943
Avances et acomptes					Droit des propriétaires (commodat)	1 038	1 160
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :</b>	<b>59 305</b>	<b>4 922</b>	<b>54 384</b>	<b>39 850</b>			
Prêts	2 608	745	1 863	525			
Titres de Participation	17 459	4 177	13 282	2 133			
Autres	39 239		39 239	37 191			
<b>TOTAL I</b>	<b>707 222</b>	<b>389 052</b>	<b>318 170</b>	<b>308 393</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>253 140</b>	<b>242 003</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS :</b>	<b>158</b>	<b>4</b>	<b>153</b>	<b>170</b>	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :</b>	<b>29 765</b>	<b>26 749</b>
Matières premières et autres approvisionnements	104		104	120	Provisions pour risques	7 017	6 545
Marchandises	54	4	50	50	Provisions pour charges	22 748	20 204
					<b>FONDS DÉDIÉS :</b>	<b>7 510</b>	<b>8 162</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>766</b>		<b>766</b>	<b>610</b>	- sur subventions de fonctionnement	2 156	2 110
					- sur autres ressources	5 354	6 052
<b>CRÉANCES :</b>	<b>55 451</b>	<b>4 281</b>	<b>51 170</b>	<b>44 441</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>37 275</b>	<b>34 911</b>
Clients et comptes rattachés	39 668	2 721	36 946	29 712	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	76 558	67 642
Autres créances	15 783	1 560	14 223	14 729	Emprunts et dettes financières diverses	1 346	1 364
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	272	281
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>8 638</b>	<b>169</b>	<b>8 469</b>	<b>7 497</b>	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 620	14 251
<b>Disponibilités</b>	<b>47 084</b>		<b>47 084</b>	<b>47 839</b>	Dettes fiscales et sociales	24 127	26 048
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 832	4 493
					Autres dettes	4 019	10 944
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>919</b>		<b>919</b>	<b>882</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>8 541</b>	<b>7 894</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>113 016</b>	<b>4 454</b>	<b>108 562</b>	<b>101 439</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>136 317</b>	<b>132 919</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>			-	-			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>820 237</b>	<b>393 506</b>	<b>426 732</b>	<b>409 832</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>426 732</b>	<b>409 832</b>

## Engagements reçus

Les legs acceptés par le conseil d'administration s'élèvent à 200 millions d'euros (contre 165 millions d'euros en 2016).

# COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

CHARGES	Exercice 2017	Exercice 2016
Achats de marchandises	66	39
Variation de stocks de marchandises	0	6
Achats stockés d'approvisionnements et matières premières	1 337	926
Variation des stocks d'approvisionnements et matières premières	17	5
Autres achats et charges externes	87 054	84 670
Impôts, taxes et versements assimilés	13 930	17 141
Salaires et traitements	130 604	129 225
Charges sociales	60 692	59 697
Dotation aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	24 281	24 950
Provisions pour dépréciation sur actif circulant	2 113	1 954
Provisions pour risques et charges	7 557	4 934
Subventions humanitaires et autres subventions accordées	12 371	11 827
Autres charges	4 228	3 953
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>344 250</b>	<b>339 328</b>
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>6 734</b>
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	197	1 354
Intérêts et charges assimilées	1 514	1 686
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	23
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 711</b>	<b>3 063</b>
<b>Excédent financier</b>	<b>30</b>	<b>-</b>
Sur opérations de gestion	709	1 661
Sur opérations en capital	2 701	1 865
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	57	-
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 467</b>	<b>3 527</b>
<b>Excédent exceptionnel</b>	<b>6 462</b>	<b>-</b>
Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 603	5 323
Impôts sur les bénéfices	82	28
<b>Excédent</b>	<b>3 759</b>	<b>1 879</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>359 873</b>	<b>353 147</b>
Mise à disposition gratuite de biens et services	27 733	26 453

PRODUITS	Exercice au 31 décembre 2017	Exercice au 31 décembre 2016
Ventes de marchandises	129	75
Prestations Aide Sociale à l'Enfance	169 591	164 108
Prestations aux usagers	15 032	15 277
Libéralités reçues : dons	39 708	39 803
Libéralités reçues : legs	68 815	80 645
Produits accessoires	9 788	9 447
<b>Sous-Total A</b>	<b>303 062</b>	<b>309 355</b>
Production immobilisée	112	409
Subventions d'exploitation	22 666	22 140
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	9 225	8 617
Autres produits	5 823	5 542
<b>Sous-Total B</b>	<b>37 826</b>	<b>36 707</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>340 888</b>	<b>346 062</b>
<b>Déficit d'exploitation</b>	<b>3 362</b>	<b>-</b>
Autres intérêts et produits assimilés	578	570
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	1 096	195
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	67	79
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 741</b>	<b>845</b>
<b>Déficit financier</b>	<b>-</b>	<b>2 218</b>
Sur opérations de gestion	1 760	685
Sur opérations en capital	8 119	2 288
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	50	300
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>9 929</b>	<b>3 273</b>
<b>Déficit exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>254</b>
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	7 315	2 968
<b>Déficit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>359 873</b>	<b>353 147</b>
Prestations en nature	27 733	26 453



# ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

# FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

## FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

**La fondation a continué à se développer tout en préservant ses équilibres financiers.**

Elle a effectué un apport en nature d'un terrain à la SCI Sentier Archangé pour un montant de 5 648 K€ en contrepartie de quoi elle a obtenu 5 648 parts sociales de cette société.

### Fondations abritées sous égide de la Fondation d'Auteuil :

**Au 31 décembre 2017, la Fondation d'Auteuil abrite dix-sept fondations :**

- Fondation Jullion pour l'enfance dite Papylou et Mamyta
- Fondation Un pas avec Toi
- Fondation Janine Evain pour la jeunesse défavorisée
- Fondation Maître Foujita
- Fondation Réussir Vendée
- Fondation Bertrand Gonnord
- Fondation Ho-Hio-Hen
- Fondation François Le Bars
- Fondation Patrick de Belloy dite Vers l'Afrique
- Fondation Dematte dite A Domani
- Fondation Du Russey
- Fondation Chevaux porteurs d'espérance
- Fondation Paul Clery-Melin
- Fondation Clery
- Fondation Joanitalorica
- Fondation La Balustrade
- Fondation Frapin

### Evènement postérieur à la clôture :

Aucun évènement significatif n'est survenu à ce jour.

## PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



La fondation a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°99-01 et à sa modification par le règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

### Etant précisé les points suivants :

- En ce qui concerne les amortissements des subventions d'investissement, ceux-ci sont repris dans le compte de résultat, même lorsqu'ils portent sur des investissements non renouvelables.
- Les comptes des fondations abritées sont intégrés dans les comptes de la Fondation d'Auteuil.



# NOTES RELATIVES AU BILAN

## ACTIF

### Immobilisations

#### MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Mouvements de poste à poste	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>12 333</b>	<b>122</b>	<b>559</b>	<b>136</b>	<b>12 877</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>619 916</b>	<b>-122</b>	<b>21 799</b>	<b>6 554</b>	<b>635 039</b>
Terrains	37 346	285	424	587	37 468
Constructions	498 176	3 680	9 929	4 601	507 184
Autres immobilisations Corporelles	76 999	367	6070	884	82 553
Immobilisations grevées de droits	1160	-	-	122	1 038
Immobilisations corporelles en-cours	6 234	-4 454	5 377	361	6 796
Immobilisations Financières	45 645	-	13 976	316	59 305
<b>Total</b>	<b>677 893</b>	<b>0</b>	<b>36 334</b>	<b>7 006</b>	<b>707 222</b>

• Dans la rubrique des constructions figure une construction grevée de droit sur Marseille pour un montant, en fin d'exercice, de **1 038 K€**.

Ce droit fait l'objet d'une convention renouvelable **qui prend fin en 2029**.

• La variation des immobilisations s'explique par la souscription au cours de l'exercice de contrats de capitalisation pour un montant total de **1 988 K€**, la souscription au capital social d'une SCI pour **5 648 K€** et par des acquisitions significatives de biens corporels.

• Les intérêts acquis et non comptabilisés (CNCC bulletin 90-06/93) sur les contrats de capitalisation s'élèvent à **4 339 K€**.

#### MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>9 582</b>	<b>624</b>	<b>-7</b>	<b>10 213</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>354 123</b>	<b>23 166</b>	<b>3 374</b>	<b>373 917</b>
Total Terrains et construction	288 497	19 154	2 470	305 181
Autres immobilisations Corporelles	65 626	4 012	903	68 736
Immobilisations Financières	5 795	157	1 030	4 922
<b>Total</b>	<b>369 500</b>	<b>23 948</b>	<b>4 397</b>	<b>389 052</b>

## MODALITÉS DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

logiciel	3 à 7 ans
aménagement des terrains construction	5 à 10 ans
• structure	35 à 50 ans
• menuiseries intérieures et extérieures	15 à 25 ans
• plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	15 à 25 ans
• électricité, sécurité incendie	15 à 25 ans
• aménagement	10 ans
installation complexe spécialisée	5 à 10 ans

matériel et outillage	4 à 10 ans
matériel de transport	3 à 5 ans
matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
meublier de bureau	5 à 10 ans
meublier d'hébergement	5 ans

La provision pour dépréciation des immobilisations corporelles sur des biens immobiliers non exploités par la fondation ne faisant pas partie de la réserve immobilière et étant en cours de revente, constituée pour un montant de 1 496 K€ durant l'exercice précédent, a été complétée à hauteur de 548 K€ durant cet exercice.

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société	Capitaux propres (en K€)	Pourcentage de détention	Valeur comptable nette des titres détenus (en K€)	CA HT du dernier exercice (en K€)	Résultat net du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (en K€)
Auteuil Insertion	326	100 %	-	3 014	5	-
SCI La Cadène	-2 549	98 %	1	185	-30	-
SCI Sentier Archangé	5 650	99,98 %	5 649	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 427</b>		<b>5 650</b>	<b>3 199</b>	<b>-25</b>	<b>-</b>

À noter que la fondation, actionnaire unique de la SASU Auteuil Insertion a abandonné à son profit une partie de ses créances pour un total de 395 K€.

## Stocks

Ils sont essentiellement constitués de **marchandises** revendues en l'état, de **produits alimentaires** ainsi que de **fournitures scolaires**.

## Créances Clients et comptes rattachés et autres créances

Les créances clients et comptes rattachés sont principalement constitués des sommes dues par les conseils départementaux (services de l'Aide sociale à l'enfance) et les familles. Les autres créances sont essentiellement constituées de subventions à recevoir.

Données exprimées en K€	- d'1 an	+ d'1 an	TOTAL
Clients et comptes rattachés	36 400	3 267	39 668
Autres créances	11 491	4 292	15 783
<b>Total</b>	<b>47 891</b>	<b>7 560</b>	<b>55 451</b>

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes de «créances d'exploitation» se répartissent de la façon suivante:

Clients	1 974 K€
Organismes sociaux	200 K€
Autres créances	334 K€
<b>TOTAL</b>	<b>2 508 K€</b>

## Tableau des variations des provisions sur actif circulant

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions sur stocks	4	-	-	4
Provisions sur créances clients	3 067	1 115	1 461	2 721
Provisions sur autres créances	618	997	56	1 560
<b>Total</b>	<b>3 689</b>	<b>2 113</b>	<b>1 517</b>	<b>4 285</b>

La variation nette de provision sur les créances clients est principalement constituée de la provision pour créances vis-à-vis des familles et autres créances diverses.

## Charges constatées d'avance

Elles concernent essentiellement des charges relatives aux «Autres achats et services extérieurs».

# PASSIF

## Fonds propres et autres fonds associatifs

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Mouvements de situation nette sociale	Affectation résultat	Autres variations	Résultat net 2017	Fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	110 070			5 579		115 649
Réserves statutaires ou contractuelles	14 156		275			14 430
Autres réserves	21 796					21 796
Report à nouveau	63 676	-12	2 471			66 136
Fonds associatifs avec droit de reprise	6 565					6 565
Amortissements comptables excédentaires différés	-118					-118
Dépenses inopposables aux tiers financeurs	-9 354	-2 848				-12 198
Résultats tiers financeurs	-1 803	1 988				185
Résultat de l'exercice	1 879	868	-2 746		3 759	3 759
<b>Total</b>	<b>206 867</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 579</b>	<b>3 759</b>	<b>216 205</b>

La variation constatée durant l'exercice 2017 s'explique essentiellement par un apport en fonds associatifs à l'une des fondations abritées.

## Subventions d'investissements

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Entrée	Sortie	Quote-part virée au résultat	Fin d'exercice
Subventions d'investissements	74 900	5 150	-2 066	-	77 985
Subventions d'investissements inscrites au résultat	-41 868	-	1 828	-3 049	-43 089
<b>Total</b>	<b>33 032</b>	<b>5 150</b>	<b>-237</b>	<b>-3 049</b>	<b>34 896</b>

La variation de la valeur nette comptable est égale au montant des nouvelles subventions d'investissement de l'exercice diminué de la quote-part des subventions virée au compte de résultat, selon le même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations subventionnées. Lorsque le montant de la quote-

part est égal à celui de la subvention, ils sont tous deux soldés (hors taxe d'apprentissage).

**La quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat s'élève en 2017 à 3 049 K€.**

## Provisions pour risques et charges

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Dotations	Reprise	Fin d'exercice
Provisions liées à la législation sociale	2 114	321	981	1 453
Provisions pour risques sur établissements et filiales	1 475	545	-	2 020
Provision pour litiges sociaux	2 632	1 312	1 600	2 344
Autres provisions pour risques	323	1 043	166	1 200
Provision pour indemnités de départ à la retraite	18 043	-	202	17 841
Provision pour restructuration	1 793	3 259	1 460	3 593
Charges à réaliser sur donations	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	368	1 078	131	1 315
<b>Total</b>	<b>26 749</b>	<b>7 557</b>	<b>4 541</b>	<b>29 765</b>

### Les paramètres de calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

- Calcul du nombre de mois d'indemnités à verser en fonction du protocole social ou de la convention collective applicable et de l'ancienneté maximum à l'âge de la retraite.
- Application d'un taux de rotation pour tenir compte de la probabilité de départ en fonction de la catégorie du salarié.
- Application de l'abattement du taux de mortalité en fonction de l'âge du salarié.
- Utilisation pour le taux d'actualisation d'une courbe des taux à long terme publiée par l'Institut des Actuariers.
- Utilisation de la méthode du « corridor » pour l'étalement sur 10 ans des écarts « actuariels ».



## Fonds dédiés

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
sur subventions	2 110	1 442	1 397	2 156
sur dons, mécénat et philanthropie	3 194	4 631	4 684	3 141
sur ressources des fondations abritées	2 859	529	1 174	2 213
sur autres ressources	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8 162</b>	<b>6 603</b>	<b>7 255</b>	<b>7 510</b>

Ce poste permet de suivre la réalisation de projets préalablement définis et non encore réalisés en totalité pour lesquels la fondation s'est engagée vis-à-vis des financeurs ou des donateurs. Le montant des fonds dédiés de plus de 2 ans est de 477 K€.

## Emprunts

ACTIF (K€)	Montant brut	Degré d'éligibilité		
		Échéances à - d'1 an	Échéances à + d'1 an	Échéances à + de 5 ans
<b>Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit</b>	<b>76 558</b>	<b>14 656</b>	<b>32 299</b>	<b>29 603</b>
dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine	6 678	6 678	-	-
à plus de 2 ans à l'origine	69 880	7 978	32 299	29 603
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>1 346</b>	<b>1 345</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

Les nouveaux emprunts souscrits durant l'exercice s'élèvent à 15 711 K€, ils sont essentiellement destinés à financer des acquisitions immobilières ou des travaux de rénovation des biens immobiliers.

## Autres dettes d'exploitation

Les autres dettes d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale.

Données exprimées en K€	- d'1 an	+ d'1 an	TOTAL
Avances et acomptes reçus	272	-	272
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 620	-	16 620
Dettes fiscales et sociales	24 127	-	24 127
Dettes sur immobilisations	4 832	-	4 832
Autres dettes	4 019	-	4 019
<b>Total</b>	<b>49 871</b>	<b>-</b>	<b>49 871</b>

Les charges à payer incluses dans les postes de «dettes d'exploitation» se répartissent de la façon suivante :

Fournisseurs	2 376 K€
Personnel	8 433 K€
Organismes sociaux	5 294 K€
État	916 K€
Autres	829 K€
<b>TOTAL</b>	<b>17 848 K€</b>

## Produits constatés d'avance

Ils concernent pour l'essentiel les produits issus de la facturation de l'activité des établissements de la Fondation d'Auteuil.

# NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT



## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

### Libéralités reçues

#### Dons

Les dons sont comptabilisés lors de leur réception. Compte tenu de la masse des chèques reçus fin décembre, ceux en instance n'ont pu être traités qu'au début de l'année 2018.

Ils ont fait l'objet d'une comptabilisation sur l'exercice 2017, année de leur émission, comme lors des années précédentes, pour un montant qui s'élève à **3 014 K€**.

#### Legs

Les legs sont comptabilisés en produits dès la réalisation d'un bien, soit dès son encaissement.

### Subventions d'exploitation

Elles comprennent aussi bien des subventions de taxe d'apprentissage perçues que des forfaits d'externat et quelques subventions d'exploitation.

### Reprise sur provisions et amortissements Transfert de charges

Il s'agit principalement de reprises de provisions sur les risques liés à l'application des nouvelles règles en matière de législation sociale et aux litiges sociaux, des reprises sur provisions des créances ainsi que du transfert des charges des unités de formation par apprentissage (UFA) vers les centres de formation d'apprentis (CFA).

### Autres produits

Ils incluent essentiellement des quotes-parts virées au compte de résultat de subventions d'investissement et de taxe d'apprentissage affectée aux investissements.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
<b>Total</b>	<b>5 823</b>	<b>5 542</b>	<b>281</b>	<b>5</b>
dont Quote-part de subventions virées au compte de résultat	<b>3 049</b>	<b>3 038</b>	11	0

### Autres achats et charges externes

Ils comprennent notamment les charges d'alimentation, d'entretien, d'eau, d'électricité, de fournitures scolaires, etc., relatives à la vie quotidienne des jeunes, ainsi que les loyers des sociétés d'H.L.M., le personnel intérimaire et extérieur, les stagiaires, les honoraires, l'entretien et la maintenance du patrimoine ainsi que les frais de communication.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Autres achats et charges externes	<b>87 054</b>	<b>84 670</b>	2 383	3

### LOYERS EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Loyers acquittés auprès des sociétés d'H.L.M. pour l'utilisation de lieux d'accueil pour les jeunes.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Loyers HLM	<b>810</b>	<b>836</b>	-26	-3

### Effectifs

Données exprimées en nbre de personnes	Enseignement/formation	Éducatif	AES	Total
Effectifs (personnes payées et présentes au 31/12/2017)	<b>885</b>	<b>2 535</b>	1 813	5 233

## RÉSULTAT FINANCIER

### Produits financiers

Les produits financiers sont en augmentation de **896 K€** par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due à une reprise de provision à caractère financier pour un montant de **1 096 K€**.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Produits financiers	<b>1 741</b>	<b>845</b>	896	106

### Charges financières

La variation de la dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers explique la baisse durant cet exercice des charges financières.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Charges financières	<b>1 711</b>	<b>3 063</b>	-1 352	-44

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

### Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à **9 929 K€**, ils sont essentiellement constitués de produits de cessions d'actifs pour **8 119 K€**.

### Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **3 467 K€**, elles se composent notamment de la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour **2 701 K€**.

## AUTRES INFORMATIONS

### Dons en nature

Les ressources en nature de la fondation sont constituées pour l'essentiel de meubles et de vêtements. Les produits des dons en nature ont atteint **1 201 K€** en 2017.

### Bénévolat et mécénat

L'effectif des bénévoles collaborant à l'œuvre de la fondation en 2017 s'est élevé à **5 657 personnes**, dont 24 % réguliers et 76 % occasionnels.

Le nombre de bénévoles réguliers reste stable, **1 357 bénévoles** en 2017 contre 1 325 en 2016.

La contribution des entreprises partenaires de la Fondation d'Auteuil qui permettent à leurs collaborateurs d'effectuer du bénévolat au sein d'Apprentis d'Auteuil s'est poursuivie durant l'exercice 2017 avec **2 073 bénévoles** qui ont ainsi contribué à la vie de nos établissements en 2017.

La contribution des bénévoles réguliers est valorisée pour un montant de **1 332 K€** charges sociales incluses, elle est calculée sur la base :

- du **Salair e minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)** pour les contributions volontaires aux activités de :
  - Prise en charge éducative (en lien avec les jeunes ou les familles).
  - Vie des établissements.
  - Notoriété et ressources.
- du **salair e moyen des français (base ACOOS)** pour les contributions volontaires aux activités de :
  - Insertion professionnelle.
  - Expertises.

La Fondation d'Auteuil a également bénéficié en 2017 de **123 K€** de mécénat de compétence grâce au soutien de différentes entreprises.

### Rémunérations des dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants de la Fondation d'Auteuil sont le président du conseil d'administration, le vice-président et le trésorier.

Ils n'ont perçu aucune rémunération et n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature en 2017.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :  
*Les honoraires à mentionner correspondent aux honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice (Art. 2 du décret 2008-1487 du 30 décembre 2008).*

Données exprimées en K€	KPMG SA
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	113
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	20
<b>Total des honoraires</b>	<b>133</b>



# FONDACTIONS ABRITÉES

Les fondations abritées sous égide de la Fondation d'Auteuil sont soit en cours de développement soit viennent d'être constituées (création en 2009 pour les plus anciennes).

Le poids relatif de ces fondations dans les produits de la Fondation d'Auteuil reste faible.

## Poids des fondations abritées au sein de la Fondation d'Auteuil

Éléments du bilan	2017	2016
Immobilisations	5 923	400
Autres créances	11	0
Placements et disponibilités	5 085	4 715
<b>Total bilan Actif</b>	<b>11 020</b>	<b>5 115</b>
Fonds associatifs	7 339	1 734
Fonds dédiés	2 213	2 859
Dettes et produits constatés d'avance	1 468	523
<b>Total bilan Passif</b>	<b>11 020</b>	<b>5 115</b>

Éléments du compte de résultat	2017	2016
Total des produits d'exploitation	1 584	1 691
<i>dont quote-part dotation utilisée virée au résultat</i>	830	640
Total des charges d'exploitation	2 229	1 442
<i>dont subventions versées</i>	2 200	1 362
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-645</b>	<b>249</b>
Produits financiers	26	43
Charges financières	0	23
<b>Résultat financier</b>	<b>26</b>	<b>21</b>
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	1
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>
Report des ressources non utilisées	1 174	930
Engagements à réaliser sur ressources affectées	529	1 178
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>26</b>	<b>21</b>

Entité	Date de création	Dotation initiale (K€)	Collecté au 31/12/2017 (K€)	Voté comité de gestion 2017 (K€)	Dons et apports 2017 (K€)
<b>FONDATION ABRITÉE À DOTATION NON CONSOMPTIBLE</b>					
Fondation Frapin	08/06/2017	Dotation de 5,5M€ de titres	2	2	2
<b>FONDATIONS ABRITÉES À DOTATION CONSOMPTIBLE</b>					
Fondation Jullion pour l'enfance dite Papylou et Mamyta	24/06/2009	600	1 439	70	0
Fondation Réussir Vendée	06/10/2011	589,5	1 123	150	140
Fondation Bertrand Gonnord	10/04/2012	Versement chaque année d'un minimum de 283 K€	1 831	369	294
Fondation Ho Hio Hen	15/10/2012	210	477	60	91
Fondation François Le Bars	13/10/2014	200	200		100
Fondation vers l'Afrique	11/06/2015	210	215	70	70
Fondation A Domani	04/01/2016	210	143	66	0
Fondation Du Russey	08/01/2016	210	152	47	35
Fondation Chevaux porteurs d'espérance	27/05/2016	200	274	29	142
Fondation Paul Cléry-Melin	09/06/2016	210	251	31	120
Fondation Cléry	13/10/2016	250 K€ en numéraire 1 <sup>ère</sup> année Engagement à effectuer une donation de 2 biens immobiliers : maison d'habitation (220 K€) et chapelle (100 K€)	250	51	0
Fondation Joanitalorica	21/12/2016	213	93	75	93
Fondation La Balustrade	16/01/2017	210	73	70	73
<b>FONDATIONS ABRITÉES DE FLUX</b>					
Fondation Un pas avec toi Famille Palthey	30/05/2010	210	1 105	202	133
Fondation Janine EVAIN pour la jeunesse défavorisée	16/10/2010	210	1 497	147	116
Fondation Maître Léonard Foujita	13/04/2011		2 453	318	199
Fondation Antenne Réunion	20/12/2010	Fondation dissoute par arrivée à son terme, le 20 décembre 2017	234	9	0
<b>TOTAL</b>			<b>11 813</b>	<b>1 767</b>	<b>1 609</b>



# ENGAGEMENTS HORS-BILAN



## ENGAGEMENTS DONNÉS

Une promesse d'affectation hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang a été donnée à la Caisse d'Épargne en garantie d'un prêt immobilier. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2017 s'élève à **1582 K€**.

Deux promesses d'inscription hypothécaire (tant en principal qu'en intérêts) ont été données, à première demande pour sûreté des créances détenues par SOLENDI. L'encours des emprunts au 31 décembre 2017 s'élève à **333 K€**.

Une promesse d'hypothèque, à hauteur de **1 220 K€**, a été donnée à la Société Générale pour garantir l'ensemble des engagements de découverts.

Un engagement a été donné de restituer les constructions érigées sur un terrain appartenant à la Fondation des Orphelins Vitagliano au terme d'un bail à construction de 55 ans.

Le total des échéances (intérêts et capital) restant à payer aux sociétés HLM se monte à **3 156 K€** dont **2 756 K€** au titre du capital financé sous forme de location par ces organismes.

La fondation s'est engagée pour une durée de trente ans, à ce que les actifs, objet de l'apport de l'Association Providence Saint-Nizier continuent à être affectés à une activité d'accueil d'enfants et jeunes en difficulté exercée au sein du diocèse de Lyon.

La fondation s'est engagée auprès de l'œuvre de Saint-Nicolas à demeurer propriétaire de l'ensemble immobilier Saint-Gabriel pendant une durée de dix ans à compter du 31 août 2009, en vue d'y maintenir une activité principale d'enseignement.

À la suite du protocole transactionnel signé avec le département de La Réunion le 26 septembre 2007, la fondation s'est engagée, en fonction des opportunités immobilières, soit à acquérir des terrains et à construire, soit à acheter et rénover les bâtiments nécessaires pour porter les activités liées à la gestion des structures médico-sociales suivantes, directement ou par le biais d'une délégation locale habilitée à la représenter :

- deux unités d'accueil de fratries de 10 places chacune,
- deux unités d'accueil de garçons adolescents de 14 places chacune,
- une unité d'accueil éducatif de jour de 15 places,
- deux Maisons des familles.

Ces structures devront répondre aux normes législatives et réglementaires en vigueur en matière d'accueil, d'hébergement et d'encadrement.

Une caution solidaire en faveur d'Auteuil Formation Continue a été donnée à la Société Générale en garantie d'une facilité de caisse de 100 K€.

Une lettre d'intention en faveur d'Auteuil Océan Indien a été donnée à la Banque Française Commerciale Océan Indien en garantie d'une facilité de caisse de 100 K€.

## ENGAGEMENTS REÇUS

La fondation a un montant de **200 231 K€** de legs acceptés par le Conseil d'administration (165 001 K€ en 2016).

L'en-cours des emprunts garantis et/ou dont les annuités sont prises en charge par des conseils départementaux et régionaux ou par des communes s'élève au 31 décembre 2017 à **47 140 K€**.

## MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL

Dans le cadre de l'enseignement dispensé auprès des jeunes accueillis, la fondation utilise les services de professeurs, payés par l'Éducation nationale ou par le Ministère de l'Agriculture.

En 2017, le montant de ces salaires chargés correspondait à une somme de **26 264 K€** contre 24 994 K€ en 2016.

# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Emplois	Emplois 2017 Compte de Résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public en 2017	Ressources	Ressources collectées sur 2017 Compte de Résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>-961</b>
			<b>NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		
			<b>1 - Ressources collectées auprès du public</b>	<b>115 528</b>	<b>115 528</b>
<b>1 - Missions sociales</b>	<b>313 530</b>	<b>88 941</b>	<b>1.1 - Dons et legs collectés</b>	<b>105 042</b>	<b>105 042</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>			Dons affectés	2 866	2 866
- Actions réalisées directement	301 159	76 570	Dons non affectés	33 177	33 177
- Versements à d'autres organismes agissant en France	10 677	10 677	Legs non affectés	68 870	68 870
			Legs et autres libéralités affectés	129	129
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>					
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 694	1 694			
<b>2 - Frais de recherche fonds</b>	<b>16 591</b>	<b>13 723</b>			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	15 380	12 722			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	1 211	1 002			
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>8 850</b>	<b>6 781</b>	<b>1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>10 486</b>	<b>10 486</b>
(dont immeubles de rapport)	2 918	1 883	(dont immeubles de rapport)	9 202	9 202
			<b>2 - Autres fonds privés</b>	<b>6 500</b>	
			<b>3 - Subventions et autres concours publics</b>	<b>193 583</b>	
			<b>4 - Autres produits</b>	<b>29 725</b>	
<b>Sous-total</b>		<b>109 445</b>			
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>338 971</b>		<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>345 336</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>	<b>10 539</b>		<b>II - Reprises de provisions</b>	<b>7 221</b>	
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>6 603</b>		<b>III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>7 315</b>	
			<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		<b>-815</b>
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>3 759</b>		<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>359 873</b>	<b>109 445</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>359 873</b>	<b>114 713</b>
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		17 939			
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		-10 044			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>117 340</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>117 340</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>-3 588</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	27 614		Bénévolat	1 332	
Frais de recherche de fonds	35		Prestations en nature*	26 264	
Frais de fonctionnement	83		Dons en nature	137	
<b>Total</b>	<b>27 733</b>		<b>Total</b>	<b>27 733</b>	
Ratios					
Missions sociales financées par la Générosité du Public		88 941	*Correspond aux salaires et charges des enseignants de l'Éducation nationale		
Total des emplois financés par la Générosité du Public		109 445			
<b>Part des missions sociales/total des emplois financés par la générosité du public</b>		<b>81 %</b>			

La part de la générosité publique affectée au financement des missions sociales est de 81 %

# MÉTHODE D'ÉLABORATION ET CONTENU DES ACTIVITÉS DIRECTES EN FAVEUR DES JEUNES ET DES FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

La fondation a établi le CER sur la base du règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12.

## EMPLOI



### CONTENU DES MISSIONS SOCIALES

Cinq catégories de missions sociales sont distinguées :

- **Soutien aux familles – Petite enfance.** Accompagner les familles dans leur rôle éducatif.

*Ce champ comprend les établissements d'accueil des jeunes enfants, les Maisons des familles, les lieux d'accueil parents-enfants (dont la plateforme téléphonique nationale **Écoute Info Famille**).*

**NB :** le travail avec les familles s'inscrit également dans l'ensemble des établissements de formation et des établissements de protection de l'enfance.

- **Lutte contre le décrochage scolaire.** Former les enfants de 6 à 16 ans en prenant en compte les difficultés d'apprentissage de chacun.

*Ce champ comprend les établissements de formation initiale de type écoles, collèges dont internats, dispositifs relais (ateliers relais, collèges relais...).*

- **Insertion/Formation 16-25 ans.** Favoriser l'insertion des 16-25 ans, de la formation jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle.

*Ce champ comprend les établissements de type formation professionnelle (lycées professionnels et professionnels agricoles -dont sections d'apprentissage- et internats), centres de formation continue, entreprises d'insertion, dispositifs d'insertion professionnelle et structures d'hébergement (résidences sociales, foyer de jeunes travailleurs.*

- **Protection de l'enfance.** Accueillir les enfants confiés par les conseils départementaux ou les juges dans le cadre de mesure de protection.

*Ce champ comprend les établissements de type maisons d'enfants à caractère social, centre maternel, services de protection de l'enfance.*

- **Anciens.** Accompagner et suivre les anciens.

### CONTENU DES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

- **Frais d'appel à la générosité du public (rubrique 2.1).** Frais d'appel et de traitement des dons, legs et autres libéralités.
- **Frais de recherche des autres fonds privés (rubrique 2.2).** Charges de collecte de la taxe d'apprentissage, service mécénat et responsables mécénat en région.

### CONTENU DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent principalement aux charges de la direction générale et des directions fonctionnelles du siège non liées aux établissements réalisant les missions sociales ainsi qu'aux charges liées aux immeubles de rapport.

Par ailleurs, les rubriques suivantes sont renseignées :

- **Les dotations aux provisions** (de façon à ne pas enregistrer deux fois un emploi, lorsque la provision est passée et lorsque la charge correspondante est constatée).
- **Les engagements à réaliser sur ressources affectées.**
- **La part des acquisitions d'immobilisations brutes** de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public minorée par les dotations aux amortissements financées par les mêmes ressources.



## RESSOURCES

### CONTENU DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

- **Dons, legs et donations**, capitaux décès, assurances-vie hors legs, droits d'auteurs, loyers provenant de legs et donations non encore intégrés.
- **Portes ouvertes**, kermesses, ventes de dons en nature.
- **Produits des immeubles de rapport.**

### CONTENU DES AUTRES FONDS PRIVÉS

- **Mécénat.**
- **Taxe d'apprentissage** affectée au fonctionnement, quote-part de la taxe d'apprentissage affectée aux investissements virée au résultat.

### CONTENU DES SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

- **Contributions reçues de l'Aide sociale à l'enfance**, subventions d'exploitation, quote-part des subventions d'investissements virée au résultat, financements reçus des Centres de Formation d'Apprentis.

### CONTENU DES AUTRES PRODUITS

Vente de produits finis, participation des familles à l'hébergement et aux repas, avantages en nature du personnel, produits de cession d'éléments d'actif, produits financiers et exceptionnels...

Concernant les produits de cession des immeubles de rapport :

- **La part du prix de vente** correspondant à la valeur brut (ou entrée au bilan) est considérée comme de la générosité publique dans le cas où ils ont été reçus par legs ou donation.
- **La part restante est incluse dans les autres produits.**

Dans le cas où l'immeuble aurait été reçu par legs ou donation avant la mise en application du règlement CRC 2008-12, seule la part de la valeur brute non incluse dans le report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1) est considérée comme de la générosité publique sur l'exercice concerné.

Par ailleurs, les rubriques suivantes sont renseignées :

- **Les reprises de provisions** (parallèlement aux dotations aux provisions qui sont distinguées dans les emplois).
- **Le report des ressources affectées** non utilisées dans exercices antérieurs.

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La contribution des bénévoles réguliers à l'action de la Fondation est répartie de la façon suivante :

- **Missions sociales pour 955 K€** regroupant les contributions de prise en charge éducative, vie des établissements et insertion professionnelle.
- **Frais de fonctionnement pour 83 K€** représentant les contributions d'expertises.
- **Frais de recherche de fonds pour 35 K€** représentant les contributions de notoriété et ressources.

## Mode d'établissement du tableau

### Détermination des coûts directs

L'affectation principale des coûts selon le type d'emploi de l'unité budgétaire à laquelle ces coûts se rattachent. De ce fait, les coûts directs et indirects des établissements d'activité, des directions territoriales et régionales, des centres financiers interrégionaux, de la direction de l'activité, de la direction pastorale et des activités hors France métropolitaine sont affectés aux missions sociales. Les coûts de la direction de la collecte sont affectés aux frais de recherche de fonds ; ceux de la direction de la communication sont affectés pour partie aux frais de recherche de fonds et pour partie aux frais de fonctionnement.

Au sein des directions régionales, les responsables mécénat sont affectés aux frais de recherche de fonds et les chargés de communication sont affectés à 50 % en mission sociale et 50 % en frais de fonctionnement.

### Détermination des coûts indirects

Ils concernent principalement l'affectation des charges des directions fonctionnelles :

- Affectation de 100 % de la rémunération brute **chargée du directeur général et de son assistante** sur les frais de fonctionnement. Ce montant est majoré de 20 % au titre des charges diverses. Le solde des charges de la direction générale est réparti sur les missions sociales et les charges de fonctionnement selon la clé de répartition des charges des directions fonctionnelles.
- Affectation de 50 % de la rémunération brute **chargée des autres membres du CDG et de leur assistante** sur les frais de fonctionnement. Ce montant est majoré de 20% au titre des charges diverses. Le solde est réparti sur les missions sociales et les charges de fonctionnement selon la clé de répartition des charges des directions fonctionnelles.
- Affectation des autres charges **des directions fonctionnelles** sur les missions sociales au prorata du poids des missions sociales, avant répartition, sur le total des charges des missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

### Affectation des ressources aux emplois

- **Dans un premier temps**, des affectations directes de ressources et d'emplois sont d'abord effectuées (exemple : les contributions de l'Aide sociale à l'enfance aux missions sociales ou les dons et legs collectés aux frais d'appel à la générosité du public, la valeur nette comptable des immeubles de rapport cédés est financée par les autres produits).
- **Dans un second temps**, les ressources collectées auprès du public restant à affecter et la variation des fonds dédiés sont affectées en priorité aux missions sociales restant à financer puis, pour leur solde, aux autres emplois restant à financer proportionnellement aux poids respectifs de ceux-ci.

## Financement des investissements par la générosité publique et dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique

Les investissements financés par la générosité publique sont déterminés par l'axe analytique des financeurs de la Fondation et par une répartition sur les investissements réalisés dans les parties communes à plusieurs établissements.

Le calcul de la part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, ainsi que le calcul de la neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public, ont été calculés comme cela est exposé ci-après.

Les immobilisations financières sont constituées principalement :

- **de prêts d'honneur** et de prêts aux associations affiliées et aux associations liées,
- **de la participation** dans le capital des associations affiliées,
- **du placement** dans un fonds de capitalisation,
- **de dépôts** et cautionnements divers.

Nous avons renseigné, dans le total des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, le solde des augmentations et diminutions des immobilisations financières financées par la générosité publique.

Dans les emplois des ressources issues de la générosité publique est incluse la totalité des dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique, comme le texte du règlement du CRC en laisse la possibilité, ce même principe étant appliqué pour la neutralisation des dotations aux amortissements. Ce choix permet de donner une vision stable dans le temps de l'emploi des ressources par la fondation.

Tous les investissements ne disposant pas d'un financement public ne sont pas automatiquement financés par la générosité publique du fait que **tous les produits hors subventions et autres concours publics financent ces investissements**.

Il est appliqué aux investissements ne disposant pas d'un financement public un coefficient pour tenir compte du fait que **les investissements hors financements publics ne sont pas uniquement financés par la générosité publique** mais également par les autres produits et autres fonds privés.

Ce coefficient est calculé de la manière suivante sur les rubriques: 1 - Ressources collectées auprès du public / (1 - Ressources collectées auprès du public, 2 - Autres fonds privés et 4 - Autres produits). ■

## AUTRES INFORMATIONS

### Ventilation des missions sociales financées par la générosité publique

(Données exprimées en K€)

Mission sociale	Montant
Soutien aux familles – Petite enfance	1 958
Lutte contre le décrochage scolaire	27 697
Insertion/Formation 16-25 ans	37 193
Protection de l'enfance	21 612
Anciens	482
<b>Total</b>	<b>88 941</b>

### Variation des fonds dédiés de la générosité publique

(Données exprimées en K€)

Mission sociale	Montant
Dotations de l'exercice	3 667
Reprises de l'exercice	-4 482
<b>Variation des fonds dédiés de la générosité publique</b>	<b>-815</b>





**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

Fondation Apprentis d'Auteuil  
Fondation reconnue d'utilité publique

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017  
Fondation Apprentis d'Auteuil  
Fondation reconnue d'utilité publique  
40, rue Jean de La Fontaine - 75016 Paris  
*Ce rapport contient 27 pages*  
Référence : ILL/AGE/IH

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance,  
inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.  
Economie Sociale et Solidaire  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : www.kpmg.fr

## **Fondation Apprentis d'Auteuil Fondation reconnue d'utilité publique**

Siège social : 40, rue Jean de La Fontaine - 75016 Paris

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Au Conseil d'administration de la Fondation Apprentis d'Auteuil,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Apprentis d'Auteuil relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note F « Compte d'emploi annuel des ressources » de l'annexe expose les méthodes d'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres du Conseil d'administration**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

### **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

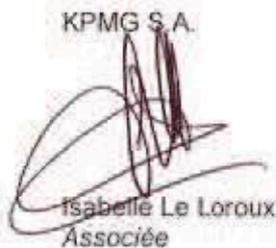
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mai 2018

KPMG S.A.  
  
Isabelle Le Loroux  
Associée



# PARTENARIATS

**Apprentis d'Auteuil construit une étroite collaboration avec les pouvoirs publics et religieux, les collectivités territoriales, les autres acteurs du secteur social et ses entreprises partenaires. Nous tenons à les saluer ici.**

## LES PARTENAIRES DE RÉFÉRENCE

- La Conférence des Évêques et les diocèses
- Le secrétariat général et les directions diocésaines de l'Enseignement catholique

## LES SERVICES DE L'ÉTAT

- Le ministère des Solidarités et de la Santé
- Le ministère de l'Intérieur
- La protection judiciaire de la jeunesse
- La Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS)
- L'IGAS
- Les juges des enfants
- Le Défenseur des Droits et La Défenseure des enfants auprès du Défenseur des droits
- La Commission Armées Jeunesse
- La Marine nationale
- L'Armée de terre
- Le Service militaire adapté
- La DGEFP
- Le Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)

## LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- L'UNREP
- Le CNEAP
- ATD Quart-Monde

- Le Secours catholique
- L'Association des Cités du Secours Catholique
- L'École des parents et des éducateurs
- L'École Polytechnique
- L'Arche
- Le Collège des Bernardins
- Les Compagnons du Devoir
- Le Rocher Oasis des cités

## LES RÉSEAUX

- L'UNIOPSS et les URIOPSS
- L'UNHAJ
- L'ADEPAPE
- L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- Le Centre français des fondations
- France générosité
- France bénévolat
- France volontaire
- Admical
- Unicef
- Le BICE
- Eurochild
- L'ANSA
- Le Centre catholique international de Genève (CCIG)
- Consortium for Street Children
- International Youth Foundation (IYF)
- Coordination Sud
- Pour un Big-Bang des politiques jeunesse
- Le Forum Français de la Jeunesse

- L'Appel des Solidarités
- SOS Villages d'Enfants
- L'Armée du Salut
- Bayard
- Sport dans la Ville
- Scouts Musulmans de France
- Aux Captifs la Libération
- IDEAS

## LES FINANCEURS PUBLICS

- Les conseils départementaux et régionaux
- Les communes et intercommunalités
- Le ministère de l'Éducation nationale
- Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Le ministère de la Culture
- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- La Caisse nationale des allocations familiales
- Les Caisses d'allocations familiales
- L'Union européenne : le fond social européen, Initiative pour l'emploi des Jeunes, Erasmus+
- L'Agence française de développement
- La Direction de la coopération internationale de la Principauté de Monaco

Et tous nos partenaires locaux que nous ne pouvons mentionner ici.

# SOUTIENS

**Vous êtes bienfaitrice ou bienfaiteur, mécène, fondatrice ou fondateur de fondations abritées, ambassadrice ou ambassadeur ou bénévole? Votre temps, votre engagement, votre fidélité nous sont précieux. Merci!**

## SOUTIEN AUX FAMILLES ET PETITE ENFANCE



## LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



## INSERTION ET FORMATION DES 16-25 ANS



## PROTECTION DE L'ENFANCE



## INTERNATIONAL



## ILS NOUS SOUTIENNENT AUSSI



**Les Fondations Cléry, Du Russey, Joanitalorica, Ho Hio Hen, La Balustrade, Vers l'Afrique, sous égide de la Fondation d'Auteuil, Fonds Inkermann sous l'égide de la Fondation de France, Fondation Initiative et Formation sous l'égide de la Fondation de France, Fondation ARD sous l'égide de la Fondation de France.**

La confiance peut sauver l'avenir



Apprentis d'Auteuil  
Œuvre d'Église  
Fondation reconnue d'utilité publique

40, rue Jean-de-La-Fontaine  
75781 Paris Cedex 16  
Tél. 01 44 14 75 75

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)

